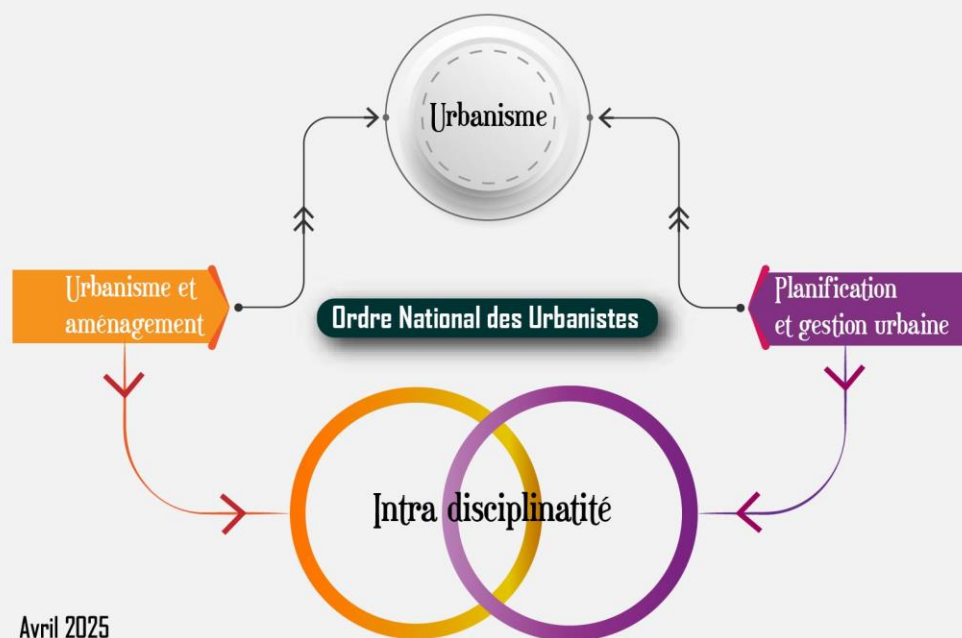


Le Guide Pédagogique 01

L'intra disciplinarité de l'urbanisme est une opportunité pour l'urbanisme en tant que corps de métiers multiples. La principale formule de qualification et d'intégration qui est proposée dans ce premier guide pédagogique se résume en trois (3) phases : **Phase 1**, obtention du diplôme de master en planification et gestion urbaine qui confère le statut de consultant en planification et gestion urbaine au professionnel. **Phase 2**, une demande de qualification au sein de l'Ordre des urbanistes de son pays d'origine, suivi de la réalisation de ladite qualification au bout de six (6) mois environ sanctionnée par un certificat de qualification décerné par le conseil dudit Ordre. **Phase 3**, une demande d'intégration au sein de l'Ordre des urbanistes de son pays d'origine, suivi de la réalisation du stage d'intégration dont la durée varie selon le pays, à l'issue duquel le postulant est admis à prêter serment pour officialiser son admission et à exercer comme urbaniste.

DIEU est l'unique pédagogue...

Ce premier Guide pédagogique est le point de départ d'une série de réflexions critiquables et améliorables qui seront développées et diffusées par le RéSIMVA-Think Afrika City. Nous vous prions très humblement d'apporter des critiques constructives à ces différentes réflexions pour la consolidation de nos corps de métiers.



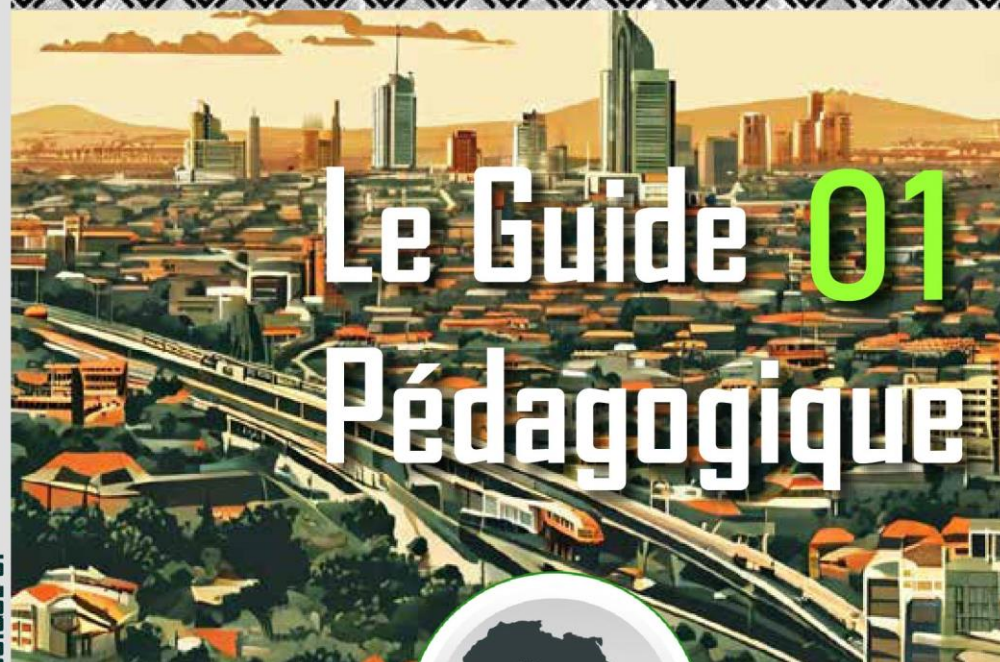
Avril 2025

Les liens vers les différentes pages

Site web : ThinkAfricaCity-ThinkAfricaCity
Adresse Mail : contact@thinkafrikacity.org
Twitter : [contact@thinkafrikacity.org](https://twitter.com/contact@thinkafrikacity.org)
LinkedIn compte principal : [contact@thinkafrikacity.org](https://www.linkedin.com/company/contact@thinkafrikacity.org)
Instagram : [Think_afrika_city](https://www.instagram.com/Think_afrika_city)
YouTube : [thinkafrikacity](https://www.youtube.com/channel/UC...)
Facebook : <https://www.facebook.com/Thinkafrikacity.tac>



LE GUIDE PÉDAGOGIQUE 01



Réseau Scientifique International des



Métiers des Villes Africaines



Formules de qualification et d'intégration aux Ordres des urbanistes et à l'exercice légale, les professionnels issus des parcours intra-disciplinaires à l'Urbanisme comme la Gestion Urbaine



Préface de **NGIEMA NGEMA Georges**

Postface de **HIS-ZOURÉ SANATA Olivia**

LE GUIDE PÉDAGOGIQUE 01

Formules de qualification et d'intégration aux Ordres des urbanistes, les professionnels issus des parcours intra-disciplinaires à l'urbanisme comme la planification et la gestion urbaine.

ISBN : 978-2-9822441-4-6

Mise en page et conception graphique : RÉSIMVA / Think Afrika City

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2025

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

Préface de M. **NGIEMA NGEMA** Georges Debenoit, Gestionnaire urbain DEIAU,
Directeur de la planification urbaine à la Communauté urbaine d'Ebolowa,
Cameroun

Postface de Mme. **ZOURE** Sanata, Gestionnaire urbaine, Ingénieure en
transports et mobilité urbaine durable, France

Think Afrika City



La loi sur le droit d'auteur interdit strictement la reproduction des œuvres sans autorisation verbale ou écrite des titulaires de droits. La reproduction non autorisée – le « photocopillage » - s'est généralisée, induisant une baisse des ventes de livres et compromettent la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. Le but du logo ci-après est d'alerter le lecteur sur le danger que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

AVANT-PROPOS: RéSIMVA / Think Afrika City

Les villes africaines représentent-elles la dernière frontière de développement urbain mondial ? La lourde mission des bâtisseurs des villes et territoires est divine et procréative à l'image de DIEU LE BATISSEUR INCONTESTÉ ET INCONTESTABLE DE L'UNIVERS. Les bâtisseurs africains sont-ils toujours conscients de cette lourde responsabilité ? Celle de s'assurer l'établissement harmonieux des populations africaines sur leurs territoires, continuité continuum de l'univers au même titre que les autres géographiques....

Les professionnels formés et diplômés d'une institution donnée sont habituellement prédisposés et prédestinés à agir sur le territoire tels qu'ils ont été programmés. C'est la raison pour laquelle l'une des plus belles façons de construire, déconstruire, changer la perception, le regard sur les villes africaines ; L'une des plus belles volubilités pour la promotion du modèle ou des modèles urbains qui reflètent les réalités économiques, sociales et surtout culturelles des africains consisteraient à programmer, au mieux, d'inculquer cette perception dès la base, dans la pédagogie, dans la formation initiale. Ces valeurs, vertus et richesse tournée vers la compréhension profonde de **l'Africanité**, seraient les principales sources d'inspirations dans lesquelles l'esprit des principaux et futurs acteurs formés et diplômés puiseraient pour façonner des villes à l'image et à la ressemblance des légitimes vœux-pieux urbains des africains.

Quoi de mieux ? Qui pour le faire ? Les aînés, les devanciers vont-ils davantage répondre à ce défi, à cet appel ? La relève, la jeunesse est-elle prête à se plier aux changements, aux innovations retro-centriques et affronter les enjeux ?

A propos

Le Réseau Scientifique International des Métiers des Villes Africaines (RéSIMVA) représente un regroupement dynamique de jeunes africains professionnels-praticiens, doctorants, docteurs ou tout simplement acteurs de la ville africaine, tous titulaires de diplômes en sciences de l'aménagement urbain ou autres sciences connexes, et répartis à travers le monde. "Think Afrika City" incarne la quintessence des activités déployées par les membres du réseau en faveur de la promotion de l'intelligentsia, de l'innovation urbaine et de la créativité au sein des villes africaines. Il s'incarne dans les avancées et changements contemporains à

l'échelle mondiale tout en indexant les spécificités africaines à travers la loupe du partage, de l'apprentissage.

La vision

La vision de ce consortium est d'établir un environnement favorable à la discussion d'idées, à l'exploration de solutions innovantes et à la formation d'une nouvelle génération ambitieuse. Nous visons l'amélioration des conditions de vie des populations africaines issues des milieux ruraux, urbains et périurbains à partir d'une approche collective et communautaire. Nous visons également à faire connaître et à partager les données socio-écologiques riches des établissements humains africains. Enfin, nous visons à faire connaître l'expertise et les compétences de nos membres aux échelles locale, régionale et internationale. Cette vision libellée permettra de faire des établissements africains des espaces de vie, d'innovations et d'applications d'idées nouvelles, ambitieuses et catalyseurs de durabilité.

Les missions

Ce réseau s'engage dans une diversité de missions professionnelles, académiques, pédagogiques, institutionnelles et scientifiques visant à soutenir le développement des villes africaines.

Mission scientifique

Le réseau représente un bassin de professionnels-chercheur pour organiser des conférences, des colloques et des symposiums visant à partager les dernières avancées académiques dans le domaine, en faisant intervenir des invités spécialistes des sujets abordés. Il assure, catalyse et encourage la publication et la diffusion des travaux de recherche d'actualité, des articles et bien d'autres. De plus, le réseau initie et encourage la réalisation de recherches innovantes et pertinentes sur des sujets critiques en matière d'architecture et d'urbanisme en Afrique.

Mission pédagogique

Le réseau offre des opportunités de formation et d'initiation à la recherche ainsi qu'au développement professionnel dans les métiers des sciences de l'aménagement urbain. Pour ce faire, il accompagne et organise des ateliers ainsi que des sessions de formation sur des sujets pertinents pour les institutions africaines en proposant des programmes intra et interdisciplinaires liés à la science de l'aménagement urbain. En outre, il catalyse les échanges d'expériences en matière d'enseignement, de pratique et d'apprentissage dans une démarche de déconstruire les pensées courantes pour pouvoir construire un nouveau modèle panafricain d'aménagement de l'espace dans une optique de communautarisme propre au continent africain.

Mission professionnelle

Le réseau constitue un point d'ancrage et de synergie entre les doctorants et les professionnels des sciences de l'aménagement urbain, en contribuant à la promotion des opportunités de stage, d'emploi, etc. Il représente un espace clinique de promotion des réflexions et des ateliers visant à discuter des défis et des enjeux de l'actualité urbaine en Afrique.

Mission institutionnelle

Le réseau se présente comme une base pour accompagner les institutions, les gouvernements, les organismes gouvernementaux et les ONG dans la réalisation de projets ainsi que dans la recherche sur les enjeux liés au développement des villes africaines. Le consortium de professionnels, d'étudiants et de docteurs se propose donc aux politiques et institutions publiques sous forme de volontariat de mener des études urbaines et d'assumer au besoin des rôles de maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage afin de faire bénéficier à la société urbaine africaine l'expertise du réseau.

Les activités

Think lab : Laboratoire d'Innovation

C'est le laboratoire d'innovation et de collaboration panafricaine par excellence axé sur la ville africaine. Il a l'avantage d'être d'une part totalement autonome et dirigée par les membres du réseau qui définissent eux-mêmes les projets de

recherche mais aussi d'autre part d'offrir la possibilité de collaboration scientifique en télétravail à cette ère du digital. L'objectif du THINK LAB est d'être porteur de projets de recherches pertinents dans une démarche stratégique de faire éclore une idéologie africaine de la spatialité et de la construction contemporaine sans s'éloigner des enjeux globaux actuels.

Think blog : Blog Scientifique

Le blog scientifique du réseau est un outil de publication qui capitalise sur la vulgarisation des innovations et des recherches menées par des professionnels, des étudiants en cycle inférieurs, des doctorants ou mêmes des chercheurs chevronnés. L'objectif est de mettre en réseau cette grande variété de recherches et d'innovations non connues des politiques publiques et acteurs de la ville dans l'objectif de servir de catalyseur et de lien entre le monde académique ou de la recherche et l'innovation dans la politique de fabrique de la ville africaine.

Think talk : Table-ronde d'Échange

Il se manifeste comme une table ronde d'échange au travers de séminaires ou de webinaires sur des sujets pertinents offre un cadre convivial pour discuter ou débattre d'une thématique importante en rapport avec la ville africaine. Les THINK TALKS sont des occasions où chaque présence expose son avis sans qu'aucune opinion soit mise à l'écart sous la modération impartiale d'un animateur membre du réseau. La table-ronde a donc pour objet de faire exprimer les différents points de vue sur une problématique urbaine, de discuter afin de décider ou de définir des désaccords, d'approfondir un thème ou de présenter les résultats d'une recherche menée sur la ville africaine.

Think workshop : Penser la Ville

C'est un événement coorganisé avec des municipalités, des organisations non gouvernementales ou des institutions académiques pour rassembler des personnes intéressées par la planification urbaine, le développement durable, l'architecture et d'autres domaines connexes afin de discuter, réfléchir et générer des idées sur l'amélioration de la vie en milieu urbain d'une ville africaine. L'objectif principal de l'atelier de pensée de la ville africaine est de favoriser un

dialogue ouvert et inclusif sur les défis et les opportunités auxquels sont confrontées une certaine ville donnée, ainsi que sur les meilleures pratiques pour les aborder. Ces ateliers peuvent prendre différentes formes, notamment des conférences, des sessions de brainstorming, des projets de design participatif ou collaboratif, etc. L'idée est généralement de créer un espace où les gens peuvent échanger des idées, partager leurs expériences et collaborer pour trouver des solutions novatrices aux défis urbains contemporains de la ville ou de l'espace urbain sujet de l'atelier.

Think fund : Financer l'Innovation

Financer l'innovation urbaine à travers la démarche de ville entrepreneuriale ou de crowdfunding peut être une approche intéressante et efficace pour mobiliser des ressources et soutenir des projets novateurs dans les villes africaines. THINK FUND est dans ce sens l'organisation d'un concours biennal d'idées ingénieuses qui permet à travers un système de crowdfunding, de financer des solutions urbaines novatrices répliquables telles que des technologies intelligentes, des concepts de transports durables, des infrastructures vertes, etc. en réponses aux problématiques réelles des villes africaines. Hormis l'efficacité du projet, le caractère de répliquabilité dans divers contextes, la simplicité de sa mise en œuvre et sa capacité à tenir dans une certaine enveloppe financière fixée en amont feront démarquer le projet gagnant du concours. Le réseau accompagne au prototypage et à la mise en œuvre réelle du projet pilote dans le contexte initial prévu par les gagnants et ensuite mettra en œuvre un processus pour le répliquer dans d'autres villes africaines.

Think transfer : Transfert de Compétences

Comme le rappelle ce célèbre adage « En Afrique un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle » d'Amadou Hampâté Bâ, le transfert de compétences et la passation de connaissances doivent devenir un impératif. THINK TRANSFER se positionne dans une démarche de transfert intergénérationnelle de connaissances et d'expériences sur des thématiques portant sur la ville africaine afin de pérenniser le savoir-faire important développé par un spécialiste lors de sa formation ou tout au long de sa carrière. Les séances de transfert de compétences seront ces webinaires, séminaires ou conférences qui mettront en avant un

spécialiste local ou un expert international pour partager avec le réseau et autres participants son expertise, sa méthode pédagogique ou encore son savoir-faire pratique acquis sur une thématique.

Les liens vers les différentes pages

Site web : [Think Africa City - Think Africa City](#)

Adresse Mail : contact@thinkafrikacity.org

Twitter : [contact@thinkafrikacity.org](https://twitter.com/contact@thinkafrikacity.org)

LinkedIn compte principal : [contact@thinkafrikacity.org](https://www.linkedin.com/company/contact@thinkafrikacity.org)

Instagram : [Think_afrika_city](#)

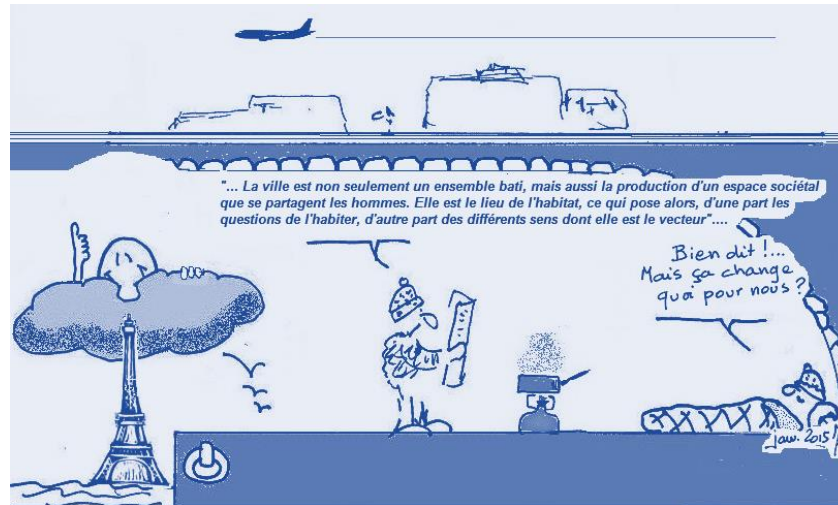
YouTube : [thinkafrikacity](#)

Facebook : <https://www.facebook.com/Thinkafrikacity.tac>



DIEU est l'unique et vrai PÉDAGOGUE

La pédagogie est une œuvre divine avec comme principale source Dieu, le début de la sagesse et la racine de l'immortalité. Nous, chaque humain, devrait être à mesure de développer des capacités susceptibles de répondre favorablement à un besoin, à résoudre des problèmes en formulant, proposant des jets, des lumières, des pistes.



La gestion urbaine, s'assimilant en termes simple à la « gestion de l'espace urbain, la gestion administrative, la gestion économique et la gestion des services et équipements urbains » vise à contribuer au développement harmonieux de la ville afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens dans une démarche participative et inclusive.

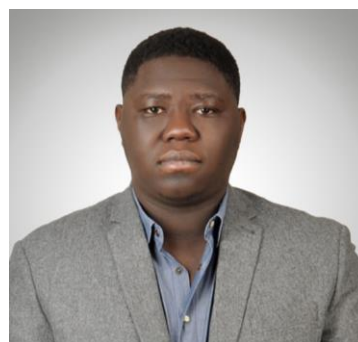


Elle englobe des domaines d'intervention diversifiés prenant en compte la programmation et la gestion des services et équipements urbains, l'accès à l'eau et à l'assainissement, l'élaboration des plans stratégiques de développement à l'échelle locale, les domaines liés au transport et à la mobilité, à l'adressage, etc. Elle consiste à coordonner les actions avec différents acteurs notamment l'État, les collectivités territoriales, la population et les partenaires techniques et financiers dont les prérogatives sont essentiellement axées sur l'espace urbain. Cette filière, très développée dans les pays du Nord notamment en Europe et les pays Anglo-Saxons, constitue un nouveau champ pour les pays du Sud, mettant en mal son acceptation en tant que « filière à part entière », entre autres en raison de certains effets de parallaxes qui l'assimilent à l'urbanisme ou encore au génie civil.

La gestion urbaine constitue en effet une spécialité intra disciplinaire de l'urbanisme qui vient répondre aux difficultés de gestion des villes auxquels ont été depuis longtemps confrontés les urbanistes dans leur champ d'expertise. Le Gestionnaire urbain, à l'image du « médecin de la ville » représente le présent et l'avenir pour une gestion saine, viable et durable des villes, et le collaborateur par excellence de l'urbaniste tous deux acteurs incontournables en matière de planification et de gestion durable des villes et territoires urbains.

Je recommande à cet effet, la lecture minutieuse du présent guide qui porte un regard particulier sur les formules de qualification et d'intégration du métier de « gestionnaire urbain ».

BAYAMINA Déborah Clarisse, Gestionnaire urbaine et chercheuse, **Vice-présidente du RéSIMVA-Think Afrika City**



À l'heure où les villes africaines connaissent une croissance accélérée, marquée par des dynamiques complexes et des mutations profondes, l'exigence d'un pilotage territorial éclairé, inclusif et multidisciplinaire s'impose plus que jamais. Dans ce contexte, la reconnaissance des parcours intra-disciplinaires, tels que celui de la gestion urbaine, dans l'univers plus vaste des métiers de la ville et de l'urbanisme, devient un

enjeu fondamental. Ce Guide des formules de qualification et d'intégration aux Ordres des urbanistes s'inscrit dans une volonté de réconciliation des savoirs et des pratiques, en valorisant les profils issus de formations complémentaires mais résolument tournées vers l'aménagement, la gouvernance et la transformation des espaces urbains. Il vient répondre à un vide structurel, mais aussi institutionnel, en proposant des passerelles pour l'inclusion des professionnels de la gestion urbaine et d'autres spécialités connexes, souvent moins intégrés, dans les structures et ordinales de l'urbanisme.

L'Afrique ne peut relever les défis urbains contemporains sans une mobilisation intelligente et concertée de toutes ses compétences. Intégrer davantage le gestionnaire urbain dans le cercle des acteurs reconnus de la planification urbaine, c'est reconnaître la diversité des savoirs nécessaires à la fabrique de la ville, et c'est surtout se donner les moyens de penser l'urbanisme non plus comme une discipline unique, mais comme un champ de pratiques collaboratives. Ce guide est donc un outil stratégique et un levier pour une transformation institutionnelle des ordres professionnels, dans un esprit d'ouverture, de rigueur et de complémentarité.

J'invite les institutions, les urbanistes, les gestionnaires urbains, les chercheurs et tous les praticiens de la ville à s'en saisir comme d'un manifeste pour une ville africaine pensée et construite collectivement.

TCHEDRE Dong, Urbaniste et chercheur, **Secrétaire Général du RéSIMVA-Think Afrika City**

PREFACE

NGIEMA NGEMA Georges Debenoit

Gestionnaire urbain, directeur de la planification urbaine à la Communauté urbaine d'Ebolowa, Cameroun

Le métier d'urbaniste, domaines d'activité, fonctions et compétences Office Professionnel De Qualification Des Urbanistes (OPQU) document élaboré par Daniela Pennini et Michel rousset, met en évidence les sept (7) domaines d'activités de l'urbaniste.

Parmi ceux-ci, ils présentent quatre (4) domaines d'activités spécifiques de l'urbaniste, analyse et prospective territoriale, la conception urbaine, production d'opérations et gestion urbaine. Il souligne également trois domaines d'activités de l'urbaniste partagés avec d'autres professions notamment la Coordination et conduite de projets territoriaux et urbains, l'animation de projets territoriaux et urbains et la production des savoirs.

Dans le même document ils indiquent que « GESTION URBAINE, ce domaine est une des composantes du management urbain. Pour l'urbaniste il est relatif à l'adaptation quotidienne de l'espace urbain, de ses fonctionnalités, de ses diverses composantes construites et de ses réseaux, aux usages qu'ils autorisent ou subissent » à la lumière de cette observation, il apparait clairement que la gestion urbaine est une partie intégrante de l'urbanisme autrement dit une discipline intra de l'urbanisme, au même titre que l'urbanisme commercial, urbanisme socio culturel.

Ainsi, il serait bénéfique et indispensable pour le développement harmonieux des villes et des territoires, d'intégrer la gestion urbaine dans le cadre normatif d'exercice légale de la profession d'urbaniste. Bien que ce ne soit pas le cas dans de nombreux horizons comme en Afrique, trouver des mesures efficaces pour établir cette base fondamentale serait d'un grand bénéfice pour l'urbanisme.

PREFACE	0	Quatrième année, semestre 8 : outils de développement et de gestion de projet	20
INTRODUCTION	2	Cinquième année, semestre 9 : séminaires de fin de cycle	20
LE CURSUS DE FORMATION EN URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'EAMAU.....	3	Cinquième année, semestre 10 : mémoire de fin de cycle	21
Préambule sur la formation à l'EAMAU	4	Triparties de formations en gestion urbaine en Afrique, Europe et Amérique	23
Le parcours Licence.....	4	INTER ET INTRA DISCIPLINARITÉ DE L'URBANISME HARMONISER LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DE L'URBANISME	25
Première année : semestre 1 et 2	4	L'urbanisme est une discipline multidisciplinaire	26
Deuxième année : semestre 3 et 4	6	L'interdisciplinarité	27
Troisième année : semestre 5 et 6	7	L'intra disciplinarité	28
Le parcours master	8	FORMULES DE QUALIFICATION: ET D'INTÉGRATION	31
Quatrième année : semestre 7 et 8	8	Les formations en Gestion urbaine dans les universités américaines et européennes : Preuve de l'intra disciplinarité en urbanisme	32
Cinquième année : semestre 9 et 10	10	Les enjeux et défis de l'intégration professionnelle des gestionnaires urbains au Cameroun : la démarche du ministère et la posture de l'Ordre des urbanistes... ..	32
Cas internationaux	12	Réflexion comparative entre le cursus de formation en Gestion urbaine et en urbanisme.....	34
La Matrice Trinitaire urbaine (MaTU) : La pédagogie de l'urbanisme converge vers les ateliers pratiques.....	12	Les formules d'intégration et d'exercice légale	38
LE CURSUS DE FORMATION EN PLANIFICATION ET GESTION URBAINE DE L'EAMAU	15	La première formule	38
Le cursus Gestion urbaine de EAMAU.....	16	La deuxième formule	38
Le parcours Licence.....	17	Nuance entre compétence et qualification	38
Première année, semestre 1 : première initiation à la gestion urbaine	17	Les trois (03) modules	39
Première année, semestre 2 : seconde initiation à la gestion urbaine	17	L'EAMAU peut-elle faire autrement?	41
Deuxième année, semestre 3 : services urbains et gestion optimale des réseaux	17	CONCLUSION	42
Deuxième année, semestre 4 : espaces urbains et gestion économique du territoire	18	POSTFACE	43
Troisième année, semestre 5 : gestion urbaine et exploitation des services urbains 18		BIBLIOGRAPHIE	44
Troisième année, semestre 6 : gestion urbaine et maintenance des services urbains 19		0	
Le parcours master	20		
Quatrième année, semestre 7 : planification territoriale, environnementale et des collectivités locales	20		

INTRODUCTION

De nos jours, nous constatons que la grande majorité des professionnelles gestionnaires urbains (Gus) sont confrontés à un réel enjeu d'identification dans le corps des métiers de l'urbanisme et, de reconnaissance du secteur d'activité dans lequel ils exercent. En effet, en faisant un sondage entre professionnel du métier en posant la question relative aux champs de compétences des gestionnaires urbains la réponse est habituellement approximative aux métiers de la ville. Sur un échantillon de 10 personnes, plus de 9, voir les 10 feront référence à la gestion tout cours, à la comptabilité et bien d'autres, sans réellement faire référence au management urbain. Ceci étant, cette simple démarche démontre le premier vrai enjeu d'intégration des professionnels GU.

C'est dans la recherche de solution face à plusieurs enjeux tels que l'exercice (des fois illégal) de la profession d'urbaniste par les GU que cette présente réflexion est justifiée. Comment permettre à ce que cette belle et noble profession de Gestionnaire Urbaine soit pleinement valoriser et mise en contribution légale et normative, permettant auxdits professionnels qui sont le plus souvent contraints à exercer comme urbaniste, de vivre et d'exercer dans un cadre légal, face aux nombreux enjeux du manque cri des professionnels compétents et densément outillés comme ces professionnels, face aux enjeux de mondialisation changeante à la vitesse de la lumière.

En plus de la densité du contenu de formation qui s'étend sur cinq (5) années et qui ne s'effectue nulle part ailleurs qu'à l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU), l'expérience sur le terrain, c'est-à-dire la phase post-diplôme, a démontré que les gestionnaires urbains sont en mesure de jouer un rôle intégrateur indéniable dans l'élaboration des documents prévisionnels et règlementaires comme les Plans d'occupation des sols, des Schémas Directeurs, et bien d'autres, puisqu'ils sont, des fois mandatés par certains cabinets comme chef de mission adjoint dans le cadre de l'élaboration des plans.

Les ateliers dans la formation en urbanisme représentent le point de convergence des notions théoriques apprises. C'est le moment d'arrêt pour confronter les apprenants aux réalités, aux enjeux et défis urbains multiples auxquels ils auront à

prospecter dans l'exercice de la profession d'urbaniste à laquelle ils aspirent dans un contexte marqué par le développement urbain de plus en plus complexe et en perpétuelle évolution.

Dans ce présent ouvrage, nous proposons une formule de qualification des gestionnaires urbains diplômés des institutions universitaires reconnues par l'APERAU pour l'exercice légal après l'intégration aux ordres des urbanistes. **Cette démarche nécessitant un accord de principe de chaque ordre des urbanistes, à permettre au Réseau RÉSIMVA -Think Afrika City d'administrer théoriquement deux (02) des modules trois (03) et, la phase pratique-terrain, sur les projets en cours, administrée par le conseil de l'Ordre concerné.** Les deux (2) modules portent essentiellement sur l'urbanisme règlementaire et opérationnel, axés projets de territoires, qui représentent l'essence opérationnelle de la formation en urbanisme. Le troisième module portant sur la déontologie de la profession d'urbaniste, administré uniquement par l'Ordre concerné.

LE CURSUS DE FORMATION EN URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'EAMAU



Figure 1 : Perspective @Go Africa online

Préambule sur la formation à l'EAMAU

L'EAMAU, Ecole africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme, basée à Lomé au Togo est une institution inter-état d'enseignement supérieur et de recherche. Elle fut fondée par une résolution du sommet des Chefs d'Etats de l'OCAM en 1975, à la suite d'une étude de l'UNESCO sur la nécessité effective d'une institution de formation en architecture et urbanisme, au bénéfice des Etats africains en pleine croissance urbaine.

Depuis 2004 elle est devenue le pôle d'excellence régional de l'Agence Universitaire de la Francophonie, lusophone et bien d'autres et depuis 2005, partenaire de l'UIA et de l'UAA, depuis 2006, le centre d'Excellence Régional de l'UEMOA et de la CEMAC et depuis 2007, membre de l'association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en Aménagement et urbanisme (APERAU).

A ce jour, le service de l'EAMAU s'étend sur 14 pays d'Afrique francophone au Sud du Sahara dont 8 pays de l'Afrique de l'ouest (Benin, Burkina Faso, Cote D'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) et 6 pays de l'Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, et Tchad).

La formation dispensée à l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme repose essentiellement sur la base scientifique, nécessaire à la construction de démarches logiques d'analyse, de Diagnostic et de proposition face aux complexités humaines et physiques de la ville ; sur la maîtrise de la technologie, nécessaire à la formulation des solutions durables, sur la culture artistique, source de créativité et indispensable à la réalisation de l'harmonie avec la ville et le cadre de vie, sur la maîtrise des sciences humaines avec l'immersion dans la réalité de la ville africaine.

Par ailleurs, la filière Urbanisme a pour objet de former à l'exercice de la profession d'urbaniste dans ses différents aspects. Le cursus se présente en deux parcours. D'une part le parcours licence et d'autre part le parcours de master.

Le parcours Licence

Il permet l'obtention d'un diplôme professionnel en urbanisme après 3 années de formation qui correspondent à 6 semestres et à 180 crédits. Un stage professionnalisant est obligatoire à l'issue de ces 3 années de formation. La licence en urbanisme peut conduire à un emploi de cadre d'exécution au sein, des bureaux d'études, des cabinets d'architecture, des agences urbaines, des collectivités locales. La licence en urbanisme conduit au cycle de master en urbanisme, en architecture éventuellement et suivant certaines conditions.

L'objectifs de ce parcours vise aussi à faire un master en urbanisme par la suite, préparer à l'exercice professionnel en tant que cadre moyen dans les bureaux d'études, agences d'urbanismes, collectivités locales, administrations techniques.

Ses principaux acquis sont la culture scientifique de base, les savoirs fondamentaux en sciences humaines, le savoirs et savoir-faire dans les domaines techniques liés à la ville, l'outils méthodologiques de l'analyse urbaine et territoriale, de l'aménagement et de la planification urbaine. Ses principales aptitudes et compétences consiste à Participer aux études et missions d'état des lieux, diagnostic territorial, analyse urbaine, participer à l'élaboration des documents d'urbanisme opérationnel et prévisionnel, assister les maîtres d'ouvrages dans l'exécution des projets urbains.

Première année : semestre 1 et 2

La première année est axée sur l'analyse urbaine, l'îlot et son occupation. A cette première étape, deux (02) ateliers sont réalisées. Le premier atelier marquant la fin du premier trimestre (session) permet d'immerger les néophytes à la découverte de la ville et ses compartiments (secteur et quartier) de faire correspondre les différentes composantes urbaines (bâtiments, arbres, routes, etc...) aux systèmes et sous-système urbains. Ainsi, il est question dans le cadre de ce premier atelier d'effectuer une analyse descriptive d'un quartier en mettant en évidence les cinq (05) sous-systèmes de son tissu urbain (réseau viaire, parcellaire, espace vert, espace bâti, espace libre), d'effectuer un état sur son économie, sa démographie, ses services de bases (système d'alimentation en eau potable et électricité, internet, système d'assainissement). A cette étape, les étudiants de

première année de licence en groupe de binômes ou trinômes, réalisent cette tâche sur une durée allant de deux (02) semaines à un mois conclut par une présentation après transmission des documents écrits et graphiques.

Le second atelier s'effectue à la fin du second trimestre, porte sur la description détaillée d'une unité résidentielle (habituellement un bloc de trois à 5 îlots maximums) durant lequel les groupes d'étudiants effectuent le même exercice mais à une échelle urbaine moindre que la précédente. Ils effectuent une description fidèle de l'unité résidentielle, le mode d'habiter, la typologie de l'habitat, la description du parcellaire dudit bloc assortie du positionnement de chaque construction, etc. Cette étape de formation s'effectue par des actions et rétroactions de la part des groupes avec les coordonnateurs de l'ateliers. C'est-à-dire que les étudiants après la description théorique des informations qu'ils devront collecter sur le terrain, effectuent une visite de terrain guidée par le moniteur afin de leur expliquer comment s'y prendre. Passé cette étape, ils sont invités à s'y rendre en groupe-d'atelier pour la suite. Ces deux ateliers qui représentent les points cumulants de la première année, sont en réalité le point de départ, le soubassement, de leur formation axée en grande partie sur le projet avec comme premier acquis les notions d'analyse urbaine.

Semestre 1 : analyse urbaine 1 : « les quartiers dans la ville »

Ce premier semestre est constitué de quatre (4) Unités d'enseignements.

L'analyse Urbaine. Cette unité d'enseignement comprend le cours d'analyse urbaine, qui traite des quartiers dans la ville. Elle inclue également un atelier d'urbanisme axé sur l'analyse urbaine d'un quartier spécifique. Les étudiants apprennent également le dessin technique et le croquis du paysage urbain.

Les sciences et techniques de l'analyse urbaine. Cette unité couvre les connaissances des milieux humains, notamment la géographie urbaine. Elle aborde également les connaissances des milieux physiques, telles que la géologie, la géomorphologie structurale et l'hydrologie. Les étudiants étudient les sciences de la modélisation, y compris les mathématiques, ainsi que les techniques de représentation et d'interprétation des milieux humains et physiques, comme la cartographie et la topographie.

L'histoire, théorie et sociétés. Dans cette unité, les étudiants exploreront l'histoire de l'art et de l'architecture, de la préhistoire à l'antiquité afin de présenter auprès des apprenants le fils conducteur qui guide l'évolution des villes à ce jour.

La communication et savoirs professionnels. Cette unité comprend une initiation à l'informatique et aux logiciels courants, ainsi que des cours de français axés sur les techniques d'expression et de communication.

Semestre 2 : analyse urbaine 2 (îlot, parcelle, logement)

Ce second semestre est constitué de quatre (4) Unités d'enseignements identiques au premier semestre mais, avec un contenu de cours différent et plus avancé.

L'analyse Urbaine. Cette unité d'enseignement aborde les concepts d'îlot, de parcelle et de logement dans le cadre du cours d'analyse urbaine. Elle comprend également un atelier d'urbanisme consacré à l'analyse urbaine d'un quartier spécifique. Les étudiants apprennent le croquis du paysage urbain, en mettant l'accent sur la perception et l'expression créatrice. Enfin, ils étudieront la géométrie descriptive, notamment la volumétrie et les perspectives urbaines.

Les sciences et techniques de l'analyse urbaine. Dans cette unité, les étudiants acquerront des connaissances sur les milieux humains, telles que la géographie et la morphologie urbaine. Ils étudient également les sciences de la modélisation, y compris les mathématiques, ainsi que les techniques de représentation et d'interprétation des milieux humains et physiques, comme la télédétection. L'unité couvre également les espaces, les sociétés et l'aménagement, en mettant l'accent sur l'écologie urbaine. Enfin, les étudiants explorent les sciences et techniques de la construction, notamment les matériaux de construction.

L'urbanisme de l'histoire, théorie et sociétés. Cette unité se concentre sur l'histoire de l'urbanisme, en couvrant l'histoire des villes et de l'architecture du Moyen Âge à la Révolution industrielle. Les apprenants étudient également l'histoire de l'art et de l'architecture, avec un accent particulier sur l'espace africain.

La communication et savoirs professionnels. Dans cette unité, les étudiants reçoivent une initiation à l'informatique et aux logiciels courants. Ils suivent également des cours d'anglais pour développer leurs compétences linguistiques.

Deuxième année : semestre 3 et 4

La deuxième année est axée sur le diagnostic urbain et l'urbanisme opérationnel. A cette deuxième étape, deux (02) ateliers sont effectués. Ce premier atelier porte sur la réalisation d'un aménagement foncier (lotissement) en périphérie d'une ville en extension du Togo. Cet atelier prend comme acquis les deux (02) premiers ateliers-projets portant sur l'analyse urbaine. Les étudiants en groupe de binômes ou trinômes, réalisent plusieurs activités allant de l'analyse au diagnostic puis à la proposition d'aménagement du site proposé par l'enseignant. Il est question pour les groupes, d'établir un état des lieux et de justifier de la pertinence de l'opération de lotissement comme réponse d'urbanisme appropriée pour le site choisit.

Sur une durée allant de deux (02) semaines à un mois qui se termine par une présentation après transmission des documents écrits et graphiques, les étudiants sont concentrés dans la réalisation du projet de classe. Ils vont être évalués sur la base de la consistance et la qualité du diagnostic (SWOT ou arbre à Problèmes), surtout des plans d'aménagement prenant en compte les principes d'aménagements (centralité des équipements, zonage, hiérarchie des trames viaires, etc...). Ainsi cet atelier représente la mise en situation idéale dans le cadre d'un projet d'aménagement où la démarche vise créer la ville sur un site pratique inhabité ne présentant que sa géographie comme principale contrainte.

Le second atelier est réalisé à la fin du second trimestre et porte sur l'aménagement foncier en situation de fait-urbain (site désorganisé à revitaliser) comme c'est le cas dans les villes africaines. Le site peut être une friche urbaine, un quartier précaire, etc. Les groupes d'étudiants dans ce cas de figure sont appelés à explorer tous les autres outils d'urbanisme opérationnels (restructuration, rénovation, etc...) et justifier de la pertinence et de la commodité de l'outil approprié. Comme le précédent atelier les étudiants sont invités à produire un document écrit et graphique qui met en évidence l'analyse, le diagnostic puis la proposition d'aménagement ou de réaménagement du site et ce, sur une durée de deux (2) à trois (3) semaines.

Semestre 3 : urbanisme opérationnel 1 (intervention sur un tissu neuf)

Ce troisième semestre est constitué de 4 Unités d'enseignements

L'urbanisme Opérationnel. Cette unité d'enseignement se concentre sur l'urbanisme opérationnel en situation réelle. Les étudiants étudient les différents types de documents d'urbanisme opérationnel, le Plan d'Aménagement de Zone, lotissement. L'unité inclut également un atelier de topographie appliquée, couvrant l'état des lieux, les techniques de bornage et les techniques d'implantation.

Sciences et techniques de l'aménagement urbain. Dans cette unité, les étudiants approfondissent leurs connaissances en sciences de la modélisation, notamment en mathématiques et en démographie. Ils explorent également les sciences et techniques de la construction, ainsi que les normes et réglementations, y compris une introduction au droit de l'environnement et au droit foncier.

Espaces et Sociétés. Cette unité porte sur les théories de l'urbanisme et la sociologie urbaine. Les étudiants étudieront les différentes théories de l'urbanisme et exploreront les aspects sociologiques des espaces urbains.

La communication et savoirs professionnels. Dans cette unité, les étudiants se familiarisent avec les logiciels de DAO, tels qu'AutoCAD. Ils suivent également des cours de français axés sur les techniques d'expression et de communication.

Semestre 4 : urbanisme opérationnel (intervention sur un tissu existant)

Ce quatrième semestre des UE de mêmes dénominations mais, au contenu approfondi que les précédents.

L'urbanisme opérationnel. Cette unité d'enseignement se concentre sur l'urbanisme opérationnel. Elle comprend un atelier d'urbanisme axé sur l'intervention d'un tissu précaire existant. Ils apprennent aussi les différents types de documents d'urbanisme opérationnel de fait urbain (réhabilitation, rénovation, restructuration). L'unité inclut également des cours de dessin technique, couvrant le dessin d'architecture et du cadre bâti.

Les sciences et techniques de l'aménagement urbain. Dans cette unité, les étudiants approfondiront leurs connaissances en sciences de la modélisation,

notamment en mathématiques et en statistiques. Ils exploreront les techniques urbaines, avec un accent particulier sur la voirie. L'unité abordera également les normes et réglementations, y compris le droit de la construction.

Espaces et Sociétés. Cette unité porte sur les populations et les sociétés urbaines, en mettant l'accent sur la sociologie urbaine. Les étudiants étudient les théories de l'urbanisme et exploreront l'anthropologie urbaine.

La communication et savoirs professionnels. Dans cette unité, les étudiants approfondissent leurs connaissances avec les Systèmes d'Information Géographique (SIG). Ils suivent également des cours d'anglais pour développer leurs compétences linguistiques.

Troisième année : semestre 5 et 6

La troisième année est axée sur le l'urbanisme prévisionnel et réglementaire offre aux récipiendaires, la possibilité d'exercer directement comme assistant-urbaniste à l'issue de l'obtention du diplôme professionnel en urbanisme. A ce niveau de formation, un seul atelier est prévu compte tenu de l'obligation aux étudiants de réaliser un Travail personnel de fin de cycle de licence (TPFCL) marquant la fin du premier cycle.

Ainsi cet atelier qui se réalise habituellement à la fin du premier trimestre de l'année, s'effectue à l'échelle d'une ville de taille tertiaire sur un délai de trois (3) semaines. Il est question pour les étudiants répartis en groupe de trinômes d'élaborer une analyse de la ville sur des thématique telles que l'histoire de peuplement et la démographie, l'économie et la société, les services urbains et les infrastructures, l'environnement et les enjeux climatiques, la gouvernance et les modes de financement, etc...Par la suite, établir un diagnostic de ces différentes thématiques qui serviront de formuler la vision, les scénarios de développement et, le parti d'aménagement. Tous ces éléments dans deux (2) documents, écrit et graphique.

Semestre 5 : planification et maîtrise d'œuvre urbaine

Ce cinquième semestre est constitué de 4 Unités d'enseignements

Planification urbaine. Cette unité d'enseignement comprend un atelier d'urbanisme axé sur l'élaboration d'un document d'urbanisme prévisionnel. Les étudiants étudient les différents types de documents tels que le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et la Stratégie de Développement Urbain (CDS).

Outils et méthodes de la planification urbaine et régionale. Dans cette unité, les étudiants sont initiés à l'économie urbaine dans le cadre du cours d'économie spatiale. Ils explorent les techniques cadastrales et aborderont les paysages et les espaces verts dans la ville. L'unité couvre également la mobilité urbaine et les transports.

Espaces et Sociétés. Cette unité porte sur l'aménagement du territoire, en mettant l'accent sur l'économie et la géographie régionale, ainsi que sur les principes, les politiques et les pratiques d'aménagement du territoire. Les étudiants étudient également la gouvernance urbaine et territoriale, y compris la métropolisation, l'armature urbaine, l'équilibre territorial et la gouvernance urbaine.

La communication et savoirs professionnels. Dans cette unité, les étudiants se familiarisent avec les techniques d'enquête et de documentation, ainsi qu'avec l'initiation à la recherche. Ils explorent également les Systèmes d'Information Géographique (SIG).

Semestre 6 : planification et maîtrise d'œuvre urbaine

Ce dernier semestre du cycle licence est composé de 2 Unités d'enseignements dont le plus essentiellement est le mémoire.

Professionnalisation. Dans cette unité, les étudiants effectuent un stage ouvrier, qui constitue un stage professionnalisant visant à les préparer au marché du travail.

Mémoire de fin du premier cycle. Cette unité est consacrée à la rédaction d'un mémoire de fin de cycle sur la base des expériences des ateliers (urbanisme opérationnel ou règlementaire). Les étudiants abordent une problématique, développer un concept et proposent un projet dans le cadre de leur mémoire.

Le parcours master

Le master en urbanisme est obtenu après 2 années de formation correspondant à 4 semestres. Il se termine habituellement par la soutenance d'un mémoire de fin d'études. Le master en urbanisme est la seule qualification conduisant à l'exercice de la profession d'urbaniste en Afrique subsaharienne. Ce diplôme peut par ailleurs conduire à l'exercice d'un large éventail d'emplois dans le secteur du développement urbain, des bâtiments et travaux publics. Le diplômé en urbanisme peut ainsi exercer des emplois de conception dans les bureaux d'études d'urbanisme, les cabinets d'architecture, les administrations centrales, les agences urbaines, les collectivités locales...L'admission en master urbanisme se fait habituellement après l'obtention d'une licence en urbanisme. L'accès au master en urbanisme peut également se faire à partir d'autres parcours équivalents et connexes selon les lieux et institutions de formations mondiales et nationales.

Ses objectifs visent à préparer l'impétrant à l'exercice de la profession d'urbaniste éventuellement, au parcours doctoral. Ses principaux acquis sont la culture scientifique de base, savoirs fondamentaux en sciences humaines, savoirs et savoir-faire dans les domaines techniques liés à la ville, outils conceptuels de l'analyse et du projet urbain.

Ses principales aptitudes et compétences consiste à assurer les missions d'aide à la réflexion, soutien à la décision, prépare à l'action publique, conduit les études et missions d'état des lieux, aide à l'élaboration du diagnostic territorial et de l'analyse urbaine. Cette formation permet aussi de conduire les missions d'élaboration des documents d'urbanisme opérationnel et prévisionnel et de conseiller les maîtres d'ouvrages dans l'exécution des projets urbains.

Quatrième année : semestre 7 et 8

Présentation de l'atelier de master sur la « Gouvernance du projet urbain ». Cet atelier est du type « cœur de l'enseignement professionnel » et se subdivise en sous-ateliers autour de la conception, le financement et la gouvernance de projets urbains. Les étudiants se subdivisent en groupes avec pour mission de procéder à l'analyse approfondie d'une des thématiques (l'offre en espaces construits, le logement, les activités socio-économiques, l'emploi, l'offre en services urbains

formels et informels, les pratiques sociales, culturelles, loisirs et modes de vie, paysage et environnement.). Le processus de cet atelier s'effectue en trois (03) étapes principales l'analyse urbaine, le diagnostic territorial, et la conception du projet. Les groupes constitués élaborent des fiches d'enquêtes en lien à l'une des thématiques choisies.

Etape 1, l'analyse urbaine sous la conduite de l'enseignant, elle s'effectue en deux principales étapes : - Le terrain, durant lequel les étudiants collectent les données relativement à la thématique choisie. Habituellement, l'hôtel de ville est le lieu de regroupement et de départ pour éviter les égarements. Le service de l'urbanisme de ladite ville fait un état sur son urbanisation et les projets en cours et avenir, et les points clés, afin d'aider les participants à effectuer le terrain de manière optimale et objective. Durant trois jours environs, la visite de toute la ville se déroule, les membres se répartissent les tâches relativement aux lieux et places à visiter, etc... Après cette descente sur le site, la seconde étape de l'analyse s'effectue au sein de l'établissement. Les groupes traitent les données et les traduisent en informations sous forme de deux documents (écrit et graphique) qui est par la suite restituées (présentation ouverte) par groupe thématique, afin d'avoir l'autorisation d'entamer l'étape suivante.

Etape 2, le diagnostic sous la conduite de l'enseignant, les membres des groupes constitués sont libres de choisir l'outil qu'ils jugent le mieux appropriés et faciles à l'usage pour interroger les enjeux urbains. Traditionnellement, deux outils sont aux choix à savoir la matrice SWOT ou FFOM (Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces) pour définir des axes stratégiques et des actions, et l'arbre à problèmes qui met en relation successive et hiérarchique les causes-problèmes-effets de la situation problématisée. L'usage de cet arbre à problème oblige les utilisateurs d'aboutir à l'arbre à objectifs qui dresse les orientations-objectifs-fruits. Il est à noter que selon les thématiques abordées, à cette étape, les scénarios de développement de la ville peuvent souvent être établis suivant qu'ils soient pessimiste, tendanciel, optimiste. Ce qui permet d'établir directement la vision de développement, comme introduction à l'étape de conception.

Etape 3, la conception du projet. A ce niveau, il est question de concevoir le schéma/plan (selon l'aire urbaine/échelle) de développement de ladite ville suivant un horizon allant de 10-15 ans, puis, d'établir les résultats escomptés à

chaque phase (court, moyen, long terme). Cette phase implique de développer d'une vision globale pour le projet, de définir des scénarii d'aménagement, le parti d'aménagement assorti du plan d'aménagement du scénario choisit.

A ce stade, le traitement numérique assisté est indispensable, l'enseignant effectue des suivis permanents pour s'assurer de l'évolution des recherches. Traditionnellement, les groupes qui ont choisis une thématique environnementale ont pour obligation de mettre en évidence un Projet d'Aménagement Durable (PADD) qui représente le projet prioritaire et pilote à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de développement. Les groupes qui ont aussi comme mission, d'élaborer le processus de mise en œuvre en planifiant les aspects financiers et opérationnels, doivent évaluer les coûts du projet, la proposition de sources de financement, la mise en place d'une structure organisationnelle pour la réalisation et la gestion dudit projet, les modes de gestion et de financement des projets prioritaires identifiés.

A la suite de ces trois (3) étapes, durant lequel les groupes ont effectué des multiples rencontres avec l'enseignant en charge du projet, ils sont invités à présenter puis défendre leur projet sous forme d'exposé-débat en présence du chef de département éventuellement, d'autres enseignants et professionnels invités.

Semestre 7 : logiques conceptuelles du projet urbain

Ce septième semestre est aussi constitué de 4 Unités d'enseignements

Logiques conceptuelles du projet urbain. Cette unité d'enseignement explore les logiques conceptuelles du projet urbain. Elle comprend un cours sur le projet urbain, abordent les différentes logiques conceptuelles y afférentes.

Les étudiants participent également à un atelier d'urbanisme axé sur un projet urbain spécifique. L'unité couvre également l'architecture et la composition urbaine, en mettant l'accent sur les principes de la composition urbaine, l'analyse morphologique et la volumétrie.

Outils et méthodes du projet urbain. Dans cette unité, il est question d'inculquer les notions des espaces verts et de paysages, en explorant la typologie des

paysages et des espaces verts. Ils abordent également la relation entre la ville et le climat, en se concentrant sur les changements climatiques, la transition énergétique et l'urbanisation, ainsi que sur l'étude d'impact environnemental.

Fondements conceptuels du projet urbain. Les étudiants explorent l'esthétique urbaine et les fondements esthétiques de l'aménagement urbain. Ils étudient également les théories de l'urbanisme du XXème siècle, en mettant l'accent sur l'urbanisme et le post-urbanisme.

Communication et savoirs professionnels. Durant cette courte expérience, les étudiants se familiarisent avec les logiciels de CAO (Conception Assistée par Ordinateur), DAO (Dessin Assisté par Ordinateur) et de traitement d'images. Ils bénéficient également d'une assistance sur leur projet. Cette UE comprend également un cours en anglais pour développer leurs compétences linguistiques.

Semestre 8 : gouvernance du projet urbain

Ce huitième semestre est constitué de 4 Unités d'enseignements

Gouvernance du projet urbain. Cette unité d'enseignement se concentre sur le projet urbain, aborde spécifiquement les aspects liés à sa gouvernance. Les étudiants participeront également à un atelier d'urbanisme axé sur un projet urbain. L'unité inclut des séminaires sur les outils du développement local, tels que le plan stratégique de développement, le projet de ville.

Méthodes du projet urbain. Dans cette unité, les étudiants étudient les finances et les fiscalités locales. Ils explorent également le droit de l'environnement et le droit administratif, y compris les aspects liés à la décentralisation. L'unité aborde également l'économie spatiale, avec un accent particulier sur l'économie urbaine.

Communication et savoirs professionnels. Cette unité porte sur la communication et les savoirs professionnels. Les étudiants se familiariseront avec les Systèmes d'Information Géographique (SIG) et bénéficieront d'une assistance sur leur projet. L'unité couvrira également la communication d'entreprise et le marketing.

Cinquième année : semestre 9 et 10

La cinquième année est essentiellement constituée des séminaires de préparation à la réalisation du Travail Personnel de Fin d'Etudes en urbanisme et aménagement et, de la préparation à la vie professionnelle.

Semestre 9 : séminaires de fin de cycle

Ce semestre est composé de trois (3) UE, dont le premier est axé sur le projet de fin de parcours et le mémoire de fin de cycle.

A ce niveau, les étudiants travaillent sur leur projet de fin de parcours. Cette UE couvre également la théorie de l'urbanisme post-moderne et post-urbaine, ainsi que l'efficacité énergétique dans la ville.

La seconde unité quant à elle, explore la déontologie de la profession d'urbaniste, la gestion de projet, y compris le montage, le suivi et l'évaluation de projets urbains. L'unité aborde également les modes de financement de l'urbanisation et des projets en Afrique.

La troisième unité porte sur la méthodologie de recherche, permettant aux étudiants de se familiariser avec l'épistémologie de la recherche, la méthodologie de la recherche et la bibliographie.

Semestre 10 : mémoire de fin de cycle

Ce semestre se concentre sur la réalisation du TPFE. Cela implique la réalisation du diagnostic, de la programmation, de développer un concept et une proposition, ainsi que de planifier la mise en œuvre de leur projet. L'accent est mis sur l'application pratique des connaissances acquises tout au long de leur formation en urbanisme.

A l'issue de la déclinaison du contenu de la formation en urbanisme de l'EAMAU, force est de constater que ce cursus de cinq (5) années est dense en cours connexes et généralistes sur la ville, en cours théoriques sur les règles applicables dans la pratique surtout, des projets académiques et des ateliers pédagogiques

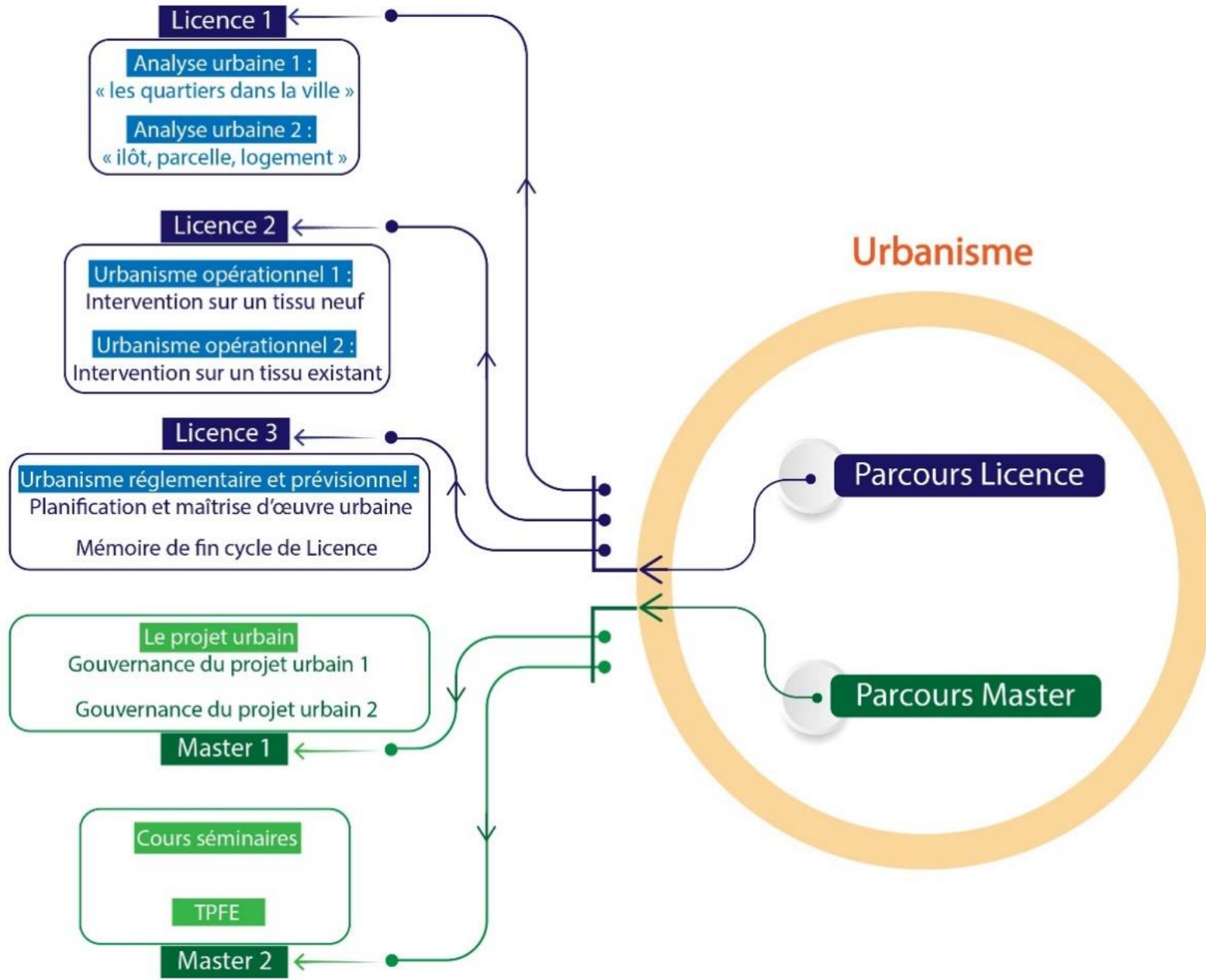
(workshop) qui, comme les mémoires, sont les points de convergences de toutes les notions apprises.

Il faut aussi noter que les cinq (5) ateliers du parcours de licence à savoir l'analyse urbaine, l'urbanisme opérationnel, l'urbanisme règlementaire représentent la première partie de l'ossature de cette formation. C'est la raison pour laquelle les étudiants réguliers ont pour obligation d'acquérir efficacement des notions pratiques développées durant ces ateliers et de présenter une bonne maîtrise indispensable à la fabrication des villes pour être éligible à la réalisation du travail personnel de fin de cycle de licence (TPFCL).

Ce parcours de Licence est équivalent au Bachelor ou Baccalauréat offert au sein des institutions internationales d'urbanisme comme au Québec. En effet, c'est le parcours Bachelor ou baccalauréat, qui donne droit au titre d'urbaniste dans le contexte canadien. Contrairement en Afrique où il permet aux récipiendaires de devenir assistant-urbaniste, en attente de la finalisation du parcours de master.

Le master, ce second cycle universitaire est considéré comme une maîtrise c'est-à-dire une spécialisation dans le contexte canadien, il est plus d'ordre volontaire qu'une obligation. Comment expliquer cette situation ? La formation en Afrique serait-elle plus exigeante que celle de l'Amérique du Nord?

Figure 2 : résumé du parcours en urbanisme @Auteur 2024



Cas internationaux

Au Canada, les collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) jouent un rôle clé dans la formation préuniversitaire et technique, notamment en aménagement du territoire et en design urbain. Ces programmes de trois ans (DEC - Diplôme d'études collégiales) combinent formation générale (philosophie, français, éducation physique) et spécialisée, préparant les étudiants à des carrières techniques ou à une poursuite d'études universitaires.

Durant ce parcours préuniversitaire les étudiants-collégiaux abordent les techniques d'aménagement et d'urbanisme et dont l'objectif est de former des techniciens capables de collaborer avec des urbanistes, architectes ou ingénieurs pour planifier des projets d'aménagement (quartiers résidentiels, zones commerciales, etc.). Ils acquièrent à l'issue de cette formation, des compétences en lecture de plans et utilisation de logiciels (AutoCAD, SketchUp, ArcGIS).

Ils analysent des enjeux socioéconomiques et environnementaux des territoires ainsi que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme susceptible de participer comme inspecteur municipal en urbanisme, à l'élaboration et à la révision des outils de planification urbaine (schémas d'aménagement, plans d'urbanisme). Habituellement il est exigé un stage de 4 semaines en milieu professionnel en milieu municipal ou dans de firmes privées.

Bien que la formation de ces étudiants-collégiaux soit encadré au Québec, les spécificités propres à chaque CEGEP permettent d'accroître les compétences des récipiendaires, entre autres, par l'approche pratique des cours qui intègrent des projets concrets (ex. : relevés d'arpentage, visites de chantiers, analyse de milieux urbains). L'ouverture internationale, puisque certains programmes incluent des excursions à l'étranger (particulièrement en Europe) pour étudier des cas d'aménagement urbain, avec l'usage des outils technologiques comme des stations totales, des GPS professionnels et des logiciels de géomatique qui sont aussi employés durant la formation des étudiants à l'EAMAU et dans le monde.

Cette formation offre aussi la possibilité à ces formés, la possibilité de poursuivre les études universitaires dans une des nombreuses disciplines de l'aménagement comme l'urbanisme, le design urbain, le paysage, l'architecture, la gestion et

gouvernance urbaine, la mobilité urbaine durable et bien d'autres. Ceci étant, lorsqu'un étudiant débute son baccalauréat (licence professionnelle) en urbanisme en ayant au préalable acquis des bases fondamentales lui conférant le statut de technicien en urbanisme éligible au poste d'inspecteur en urbanisme dans les municipalités et villes du Canada, à cette étape de d'assimilation, il est déjà détenteur des acquis et prérequis substantiels sur la lecture et la compréhension de la ville, sur les règles et normes de constructions qui lui confèrent des qualifications et les compétences d'inspection du cadre bâti, lui permettant d'analyser un permis de bâtir, de comprendre la réglementation urbaine.

Fort de ces acquis, son admission à l'université a essentiellement comme objectif d'acquérir des connaissances et compétences sur l'analyse urbaine, le diagnostic territorial, la compréhension des tendances d'évolution de la ville et puis, la maîtrise des outils opérationnels et réglementaires nécessaires à la fabrique urbaine. Ainsi, à l'issue de la finalisation de son baccalauréat, il accumule environ six (6) années de formation en urbanisme.

C'est ce qui pourrait justifier l'attribution du grade d'urbaniste à cette étape par les institutions universitaires et reconnus par les ordres professionnels. Dans ce cas de figure, poursuivre deux années supplémentaires à la maîtrise devient plus une quête d'approfondissement qu'un besoin, qu'une nécessité réelle, contrairement à ce qui s'effectue en Afrique, à l'EAMAU notamment. Ce développement ne vise pas à critiquer le modèle actuel du cursus préconisé à l'EAMAU et auquel nous sommes issus, bien au contraire, l'objectif de cette réflexion précédente permet de montrer et de consolider le bien fondé de préconiser dans une certaine mesure, l'intérêt pour les institutions et ordres professionnels d'exiger le diplôme de mater en urbanisme pour être éligible à l'exercice de la profession d'urbaniste.

La Matrice Trinitaire urbaine (MaTU) : La pédagogie de l'urbanisme converge vers les ateliers pratiques

Cette pédagogie est essentiellement conditionnée par trois (3) paramètres que sont, (1) l'urbanisme comme lieu d'ensemencement des prémices des notions sur la ville et doctrine qui permet l'initiation des aspirants à la profession de recevoir

des notions fondamentales et indispensables à leurs édifications, (2) l'urbain comme champ, objet de l'urbanisme et lieu d'expression des formes et pensées doctrinales, (3) l'urbaniste comme professionnel et théoricien aguerri de la fabrique des villes et territoires.

Ces trois (3) piliers qui viennent d'être énoncés représentent les déterminants de la Matrice Trinitaire Urbaine (MaTU). Une pensée qui exprime le cadre à la fois doctrinal (théorique)-pratico-académique de la stabilité et de l'équilibre qui régit la pédagogie dans toutes les sciences de l'aménagement des villes et territoires telles l'urbanisme, le design urbain, l'architecture, le paysage, la gestion urbaine, le génie urbain, le génie civil, et bien d'autres...

De même comme l'urbanisme évolue avec la naissance des paradigmes, de même comme les enjeux urbains changent et évoluent, de même comme l'actualité urbaine réinterroge les compétences de l'urbaniste au fil des ans, de mêmes, toutes ces trois (3) composantes sont appelées à se requestionner à la lumière de tous les changements observés. Ce retour sur soi-même devient possible grâce à la pédagogie. Elle permet à l'urbanisme de revoir le contenu de sa doctrine lorsque l'urbaniste formé ne répond favorablement aux enjeux urbains. Elle permet à l'urbain de jauger de l'applicabilité des pensées urbanistes et de la rationalité du contenu des cours théoriques et pratiques. Elle donne la possibilité à l'urbaniste d'expérimenter la pensée doctrinale sur le fait spatial qui devient objet et visuel urbain, paysager et architectural.

Au cas où cet objet urbain ne correspondrait pas au standard escompté, l'urbaniste pourrait se remettre en question, s'actualiser, se spécialiser afin d'améliorer ses compétences techniques et théoriques.

Toutes ces aménités sont plausibles grâce à l'éventails d'opportunité qu'offre la pédagogie, ce garant responsable de l'équilibre de la MaTU.

L'illustration ci-dessous traduit cette approche.

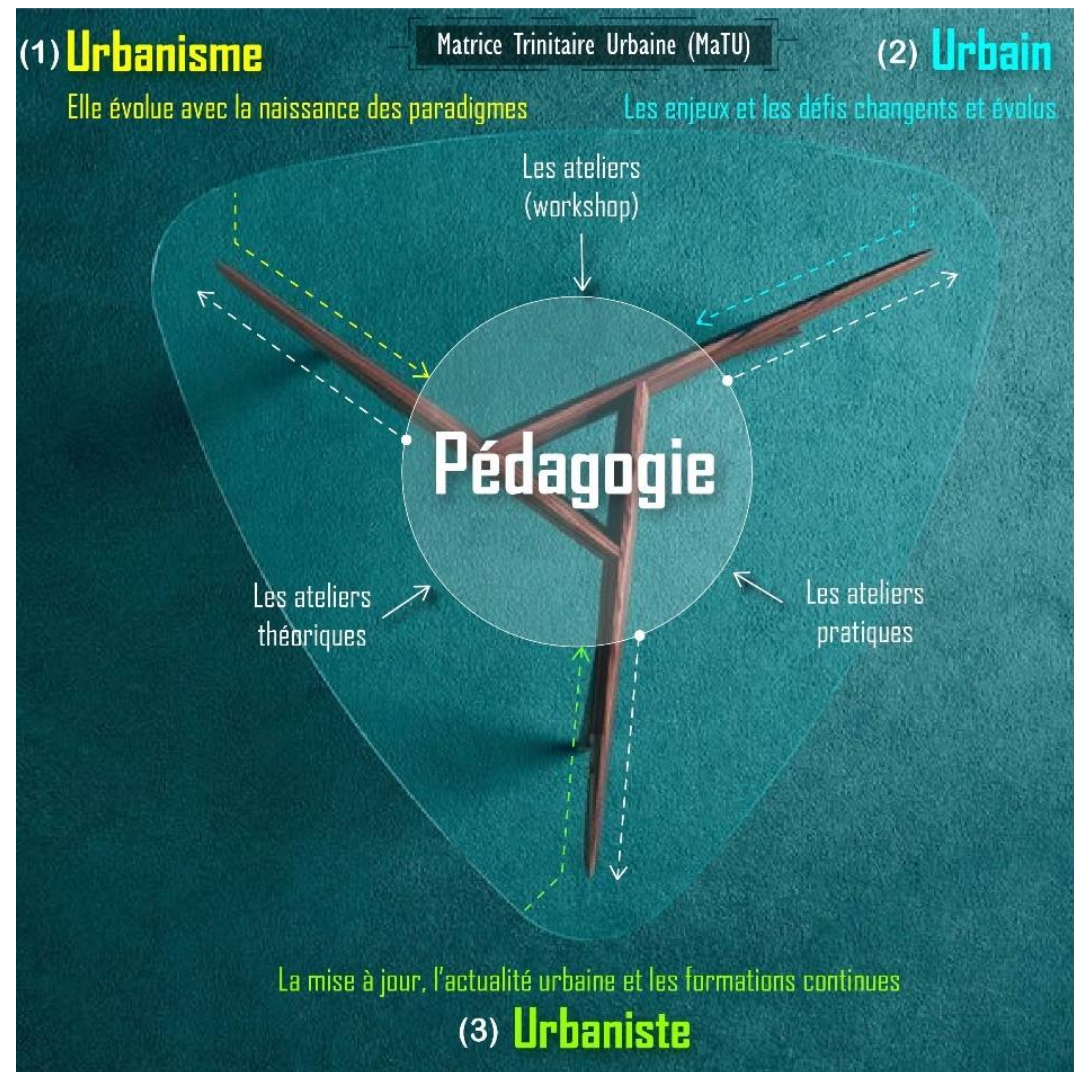


Figure 3 : La Matrice Trinitaire @Auteur 2024

Il est aussi important de souligner la place centrale et prépondérante que joue les ateliers (workshop) dans la pédagogie en urbanisme. Comme ils représentent le point de convergence de toutes les notions apprises à chaque étape de la

formation, ils représentent le principal lieu de projections pratiques de la ville idéale, de la ville rêvée, de la ville du souhaitable possible des fois impossibles. Ce sont ces ateliers qui permettent de miroiter la doctrine face à la réalité urbaine et de renforcer l'esprit critique de l'urbaniste en herbe face à l'actualité urbaine. Ce sont ces ateliers qui permettent de prouver la densité, la ténacité et la sagacité des enjeux et défis qui conditionnent l'aménagement de l'objet urbain. Afin, ce sont ces ateliers qui renforcent la technicité, l'habilité, les compétences et surtout la qualification institutionnelle à l'exercice de la profession d'urbaniste. Les ateliers représentent le cœur de la pédagogie.

Toutefois, dans le chapitre qui va suivre, dans la sous-section intitulée « *Formules d'intégration des professionnels issus du cursus de Gestion et Gouvernance urbaine aux Ordres des urbanistes nationaux* », nous essayerons (**Essai**, comme répond si bien la catégorie à laquelle appartient cette écriture) d'émettre des réflexions ouvertes à la critiques des pères, des universitaires et des confrères dans la profession, sur les modalités pratiques et efficaces pour la reconnaissance des professionnels issus du programme de Gestion urbaine de l'EAMAU au sein des ordres nationaux des urbanistes en Afrique.

LE CURSUS DE FORMATION EN PLANIFICATION ET GESTION URBAINE DE L'EAMAU



Figure 4 : Paysage@Fresk de Brecht Evens

La « problématique » qui justifie cette sous-section est la suivante : Compte tenu du fait que l'intra disciplinarité crée une passerelle en spécifiant les différentes compétences que doivent revêtir un urbaniste, et que la possibilité pour qu'un urbaniste soit à mesure d'être doté de toutes ces compétences automatiquement à l'issue de sa formation soit grande, Pourquoi les professionnels issus des parcours intra disciplinaires à l'urbanisme (les métiers de l'urbanisme dont parle l'abréviation EAMAU) comme la gestion urbaine, d'une institution inter-Etats reconnue par l'Association internationale pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme (APERAU) qui encadre la formation en urbanisme dans le monde, ne sont-ils pas éligibles aux Ordres professionnels des urbanistes tout comme ceux issus du cursus urbanisme et aménagement ?

Le cursus Gestion urbaine de EAMAU

En 1998, la coopération française en partenariat avec l'EAMAU ouvre une formation initiale de Technicien Supérieur en Gestion Urbaine (TSGU) d'une durée de trois ans au sein de l'EAMAU. En 2010, l'EAMAU s'arrime au système LMD, la filière destinée à former en Technicien Supérieur en Gestion Urbaine évolue vers la filière Gestion Urbaine avec une durée portée à cinq et une ouverture au doctorat. Cette évolution permet à ladite formation de s'arrimer et de correspondre aux enjeux pédagogie, une réponse aux besoins ressentis par les différents intervenants dans la gestion des villes, les pères fondateurs de l'EAMAU, pour davantage accompagner les politiques de mise en œuvre de la décentralisation dans de nombreux pays africains.

Puisque la gestion de la ville consiste à améliorer les infrastructures et les services urbains afin d'accroître le développement de la ville et d'améliorer les conditions de vie des citoyens (M'Bassi J.P., 2001). Elle couvre plusieurs aspects dont la gestion de l'espace urbain, la gestion économique, la gestion administrative, la gestion des équipements ou infrastructures (Ngiema, 2014).

La gestion urbaine dans les pays du Sud, telle que décrite par M'Bassi (2001) et Ngiema (2014), s'articule autour de quatre (4) principales dimensions visant à concilier développement urbain et qualité de vie des citoyens aux travers de la gestion de l'espace urbain par la maîtrise de l'étalement urbain, d'où l'utilité des

d'outils de planification urbaine comme les Plans d'Occupation des Sols (POS) pour orienter l'urbanisation et densifier les zones urbaines, évitant ainsi une consommation excessive de terres.

Face aux enjeux actuels de lutte contre l'engorgement des routes, l'insalubrité et la pollution, exacerbés par une urbanisation souvent anarchique, les conflits fonciers liés à la marginalisation des autorités coutumières dans la gestion des terres urbaines, la gestion urbaine durable se présente comme un levier d'arrimage.

Cette discipline interdisciplinaire à l'urbanisme revêt aussi un pan important dans la gestion économique et financière efficace pour aider les municipalités par un accompagnement de qualité à se réaliser sans l'apport et la dépendance des aides et ressources externes, puisqu'il est constaté qu'habituellement les municipalités africaines dépendent largement des subventions de l'État central ou des bailleurs internationaux, leurs capacités de génération de revenus locaux restant limitées.

Dans la suite du développement il est question de présenter la constitution du cursus de formation des gestionnaires urbains de l'EAMAU

Le parcours Licence

Sous l'anglicisme Urban Manager ou Manager urbain, le programme de la gestion urbaine se décline en dix (10) semestres au même titre que celui du programme en urbanisme avec des projets à chaque semestre qui guide l'étudiant aspirant gestionnaire urbain à la compréhension des enjeux et des défis auxquels les organismes territoriaux, les collectivités territoriales décentralisées et locales sont soumises ainsi que des enjeux de monitorages et de gouvernance de l'espace urbain.

Première année, semestre 1 : première initiation à la gestion urbaine

La grande majorité des cours théoriques de cette première année s'effectue concomitamment entre les étudiants en urbanisme et ceux en gestion urbaine. Ce premier semestre tout comme ceux du parcours urbanisme est composé essentiellement de 4 UE

Initiation à la gestion urbaine. Cette unité d'enseignement vise à initier les étudiants à la gestion urbaine. Elle comprend un atelier sur l'organisation de la gestion urbaine, des cours de dessin technique et de croquis du paysage urbain. Ces matières permettent aux étudiants de développer leurs compétences pratiques en matière d'analyse et de représentation des espaces urbains bâtis.

Sciences et techniques de l'analyse urbaine. Dans cette unité, les étudiants acquièrent des connaissances fondamentales en géographie humaine, géologie, géomorphologie structurale et hydrologie. Ils étudient également les mathématiques appliquées, la topographie et la cartographie, qui sont des outils essentiels pour l'analyse et la représentation des milieux urbains.

Initiation aux politiques et pratiques urbaines. Cette unité initie les étudiants aux politiques et pratiques urbaines. Ils explorent l'histoire de l'urbanisme, en se concentrant sur les villes et les civilisations, et étudient les différentes politiques et pratiques urbaines mises en œuvre dans diverses régions du monde.

Communication et savoirs professionnels. Tout comme dans le parcours en urbanisme et en architecture, les étudiants suivent également des cours de

français axés sur les techniques d'expression et de communication, qui sont essentielles pour la présentation et la défense de leurs projets.

Première année, semestre 2 : seconde initiation à la gestion urbaine

Ce deuxième semestre est composé aussi de 4 UE

Initiation à la gestion urbaine. Cette unité d'enseignement poursuit l'initiation des étudiants à la gestion urbaine à travers un atelier pratique. Ils approfondissent également leurs compétences en dessin technique et en croquis du paysage urbain.

Sciences et techniques de l'analyse urbaine. Ici, il est plus question de transmettre les notions liées à la géographie et la morphologie urbaines, ainsi que la climatologie, des savoirs essentielles pour comprendre les dynamiques des villes. Ils appliquent également les mathématiques à l'analyse urbaine et exploreront les matériaux de constructions utilisés dans les projets d'aménagement. Enfin, ils se familiarisent avec les techniques de télédétection et de cartographie, des outils indispensables pour l'analyse et la représentation des milieux urbains bâtis et non bâtis.

Initiation aux politiques et pratiques urbaines. Cette unité approfondit l'initiation des étudiants aux politiques et pratiques urbaines, en se concentrant sur l'espace africain. Ils exploreront l'histoire de l'urbanisme dans les villes précoloniales en Afrique noire, ainsi que les processus d'urbanisation sur le continent. Ils étudient également les politiques et pratiques urbaines spécifiques aux villes africaines.

Communication et savoirs professionnels. Dans cette unité, les étudiants poursuivront leur formation en informatique, en se familiarisant avec de nouveaux logiciels pertinents pour leur domaine. Ils suivront également des cours d'anglais, renforçant ainsi leurs compétences linguistiques, essentielles pour communiquer efficacement dans un environnement professionnel international.

Deuxième année, semestre 3 : services urbains et gestion optimale des réseaux

Ce troisième semestre est composé essentiellement de 4 UE comme la plus part des semestres.

Programmation des équipements et services. Cette unité se concentre sur la programmation des équipements et services urbains. Elle comprend un atelier pratique sur ce sujet, ainsi que des cours sur les normes d'équipements à respecter dans les projets d'aménagement urbain.

Équipements et services urbains. Dans cette unité, les étudiants approfondissent leurs connaissances sur les différents équipements et services essentiels au fonctionnement des villes. Ils étudient l'eau potable, l'assainissement, la gestion des déchets solides urbains, la voirie (typologie des voies et notions techniques liées à la conception et la réalisation), les réseaux divers, les équipements socio-collectifs et les espaces verts (notions techniques).

Évaluation des besoins en équipement et services urbains. Cette unité porte sur l'évaluation des besoins en équipements et services urbains. Les étudiants se familiarisent avec la démographie (statistiques, techniques d'enquêtes), la sociologie urbaine, la planification des transports (modes de transport) et l'économie du transport, des disciplines essentielles pour évaluer les besoins des populations urbaines.

Communication et savoirs professionnels. Dans cette unité, les étudiants reçoivent une initiation aux logiciels de DAO (Dessin Assisté par Ordinateur) tels qu'AutoCAD, des outils indispensables pour la conception de projets urbains. Ils suivent également des cours de français axés sur les techniques d'expression et de communication, des compétences clés pour présenter et défendre leurs projets.

Deuxième année, semestre 4 : espaces urbains et gestion économique du territoire

Ce cinquième semestre est aussi composé de 4 UE

Programmation des équipements et services. Cette unité comprend un atelier pratique sur le plan de dressage d'un quartier, ainsi que des notions et un montage de projet d'adressage, une composante essentielle de l'aménagement urbain.

Espaces urbains. Dans cette unité, les étudiants explorent les différents aspects liés aux espaces urbains. Ils étudient les techniques de l'aménagement foncier, les techniques cadastrales, les promotions immobilières, la décentralisation, les

finances locales et la participation communautaire, des éléments clés pour la gestion et le développement des espaces urbains.

Évaluation des besoins en espaces urbains. Les étudiants se familiarisent avec le métré, l'économie de la construction, la sociologie urbaine et l'écologie urbaine, des disciplines essentielles pour évaluer les besoins en espaces urbains et concevoir des projets d'aménagement adaptés.

Communication et savoirs professionnels. Dans cette unité, ils reçoivent une amélioration des acquis précédents aux Systèmes d'Information Géographique (SIG), des outils indispensables pour l'analyse et la gestion des données spatiales dans le domaine de l'urbanisme. Ils suivent également des cours d'anglais.

Troisième année, semestre 5 : gestion urbaine et exploitation des services urbains

Ce cinquième semestre est composé essentiellement de 4 UE

Exploitation et maintenance des équipements urbains. Cette unité comprend un atelier axé sur l'exploitation d'un réseau d'équipement urbain, permettant aux étudiants de mettre en pratique leurs connaissances acquises.

Techniques d'exploitation et maintenance des équipements urbains. A ce niveau, les étudiants approfondissent leurs connaissances sur les techniques d'exploitation et de maintenance des différents équipements urbains. Ils étudient davantage l'eau et l'assainissement en milieu urbain, la typologie des voies (y compris leur dégradation), la structure des voies (maintenance et exploitation), les réseaux électriques et téléphoniques, les équipements socio-collectifs et les espaces verts.

Sciences de la gestion urbaine. Cette unité porte sur les sciences de la gestion urbaine, un ensemble de disciplines essentielles pour la gestion efficace des villes. Les étudiants exploreront l'économie managériale, la gestion d'entreprise, les mathématiques financières, le marketing, le droit administratif, le droit foncier, le droit de l'urbanisme et de la construction, ainsi que le droit fiscal.

Communication et savoirs professionnels. Durant cette UE, ils s'imprègnent davantage des outils indispensables pour la gestion des données spatiales. Ils

suivent également des cours de français axés sur les formes de l'écrit, ainsi que des cours d'anglais pour renforcer leurs compétences linguistiques dans un environnement professionnel international.

Troisième année, semestre 6 : gestion urbaine et maintenance des services urbains

Ce Sixième semestre et dernier du parcours Licence est composé des UE tels que le projet, les méthodes de gestion et développement des espaces urbains puis le mémoire de fin de cycle.

S'agissant de la Gestion et développements des espaces. Cette unité d'enseignement se concentre sur un projet de gestion immobilière, qui apporte des outils relatifs au montage et programmation des projets immobiliers.

Méthodes de gestion et développement des espaces urbains. Dans cette unité, ils étudient les relations entre le bâtiment et l'environnement, la ville et l'environnement, les matériaux de construction, les opérations immobilières, la décentralisation et son impact sur le développement urbain, les contrats de ville et la participation communautaire, ainsi que le métré des ouvrages et les marchés publics.

Savoirs professionnels. Dans cette unité, les étudiants ont l'opportunité de mettre en pratique leurs connaissances acquises au cours de leur formation au travers d'un stage d'immersion, ainsi qu'un stage professionnalisant, leur permettant de se familiariser avec le monde professionnel de la gestion urbaine et de développer leurs compétences pratiques.

Mémoire. Cette unité est consacrée à la méthodologie de rédaction du mémoire de fin de cycle. Les étudiants reçoivent des conseils et des directives pour mener à bien leur projet de recherche et rédiger leur mémoire de manière professionnelle.

Le parcours master

Bien que la formation des gestionnaires urbains selon le programme de l'EAMAU s'inspire du modèle étranger, les formations africaines intègrent des réalités locales (économie informelle, assainissement), les adaptations contextuelles, tandis que les programmes européens et américains misent sur l'innovation technologique ou politique.

Bien que les institutions soient créées pour premièrement répondre aux besoins locaux, toutes ces institutions sont aussi appelées à former des cadres qui pourront répondre aux standards internationaux.

Quatrième année, semestre 7 : planification territoriale, environnementale et des collectivités locales

Ce septième semestre est composé essentiellement de 4 UE

Projet Plan de Développement Communal (PDC). Qui consiste pour les étudiants de concevoir un projet qui déroule sous forme d'atelier pratique sur une problématique précise adossé à des cours sur les politiques locales de développement et l'élaboration d'un plan stratégique de développement local.

Territoires, Collectivités locales, Environnement. Les étudiants à ce niveau explorent les enjeux liés aux territoires, aux collectivités locales et à l'environnement. Ils étudient la gestion des eaux pluviales et des eaux usées, l'environnement et le développement durable, la salubrité urbaine et l'environnement, ainsi que l'intelligence territoriale.

Outils de développement, gestion des projets. Cette unité permet aux étudiants de se familiariser avec les questions de transport et de mobilité, l'audit institutionnel, organisationnel et financier, les principes et outils de gestion des projets, les procédures de gestion des marchés dans les institutions internationales, ainsi que les politiques et opportunités de financement des projets.

Communication et savoirs professionnels. Durant le déroulement de cette unité, les étudiants explorent l'ingénierie sociale et l'ingénierie de la communication en

français. Ils suivent également des cours d'anglais pour renforcer leurs compétences linguistiques dans un environnement professionnel international.

Quatrième année, semestre 8 : outils de développement et de gestion de projet

Pour le huitième semestre on a entre autres :

Le Projet. Cette unité d'enseignement comprend un atelier pratique axé sur un cas de problématique urbaine lié aux déchets. Les étudiants examinent les mécanismes de gestion efficace des déchets et explorent les actions et retours d'expérience des politiques mises en place dans ce domaine.

Équipements et services urbains. Dans cette unité, ils approfondissent leurs connaissances sur les équipements et services urbains liés à la gestion des déchets. Ils étudient également les centres de traitement des déchets (stockage, tri, recyclage), le cycle de gestion des déchets urbains, le transport collectif et les SIG, les plans de circulation, les plans stratégiques d'électricité et d'éclairage public, ainsi que les bases de données cartographiques des services urbains.

Villes, Développement et Climat. Cette unité porte sur les liens entre les villes, le développement et le climat. Les étudiants questionnent l'intérêt et les objectifs de la finance locale et de développement des collectivités locales, l'audit environnemental et social, ainsi que les enjeux relatifs aux changements climatiques et bien d'autres...

Management des Projets et Communication. Durant cette expérience, ils sont appelés à se familiariser avec les logiciels courants de gestion des projets, tels que Open. Ils étudient également le management des organisations, des équipes et la négociation, ainsi que les techniques de rédaction, de synthèse, d'entretien et d'approche de recrutement, des compétences essentielles pour la gestion de projets et la communication professionnelle.

Cinquième année, semestre 9 : séminaires de fin de cycle

Pour le neuvième semestre on a entre autres :

Le Projet. A la suite de celui du semestre précédent. Cet autre a la particularité d'être tutoré C'est-à-dire que les étudiants suivent une méthodologie spécifique, avec un suivi pédagogique. Ils effectuent selon les possibilités, un voyage d'études des fois à l'extérieur du Togo, ce qui leur permet d'observer des situations professionnelles réelles et d'analyser des terrains de manière comparative.

Matières fondamentales (M). Dans cette unité, ils étudient les énergies renouvelables dans la ville, ainsi que les questions d'efficacité énergétique urbaine.

Cadre d'élaboration du mémoire de fin de cycle. Cette unité prépare les étudiants à l'élaboration de leur mémoire de fin de cycle de master. A cette étape, ils explorent la déontologie du métier de gestionnaire urbain, la vie professionnelle, les acteurs impliqués dans la gouvernance urbaine, les rôles et les profils de carrière dans ce domaine.

Méthodologie de recherche. Dans cette unité, les étudiants se familiarisent avec l'épistémologie et la méthodologie de recherche. Ils apprennent à définir une problématique, à formuler des hypothèses et des objectifs, ainsi qu'à mener des recherches et à utiliser des techniques de documentation efficaces.

Cinquième année, semestre 10 : mémoire de fin de cycle

Ce semestre marque la fin de la formation complète en gestion urbaine. Il est composé des UE telles que :

Mémoire de fin de cycle (Travail personnel). Cette unité d'enseignement est consacrée au mémoire de fin de cycle, qui constitue un travail personnel pour les étudiants. Ils réalisent un projet dans le cadre de ce mémoire, en mettant en pratique les connaissances et les compétences acquises tout au long des 05 années de formation.

Communication et informatique. Dans cette unité, les étudiants se concentrent sur les compétences en communication. Cela peut inclure des cours sur la rédaction de rapports, les présentations des mémoires.

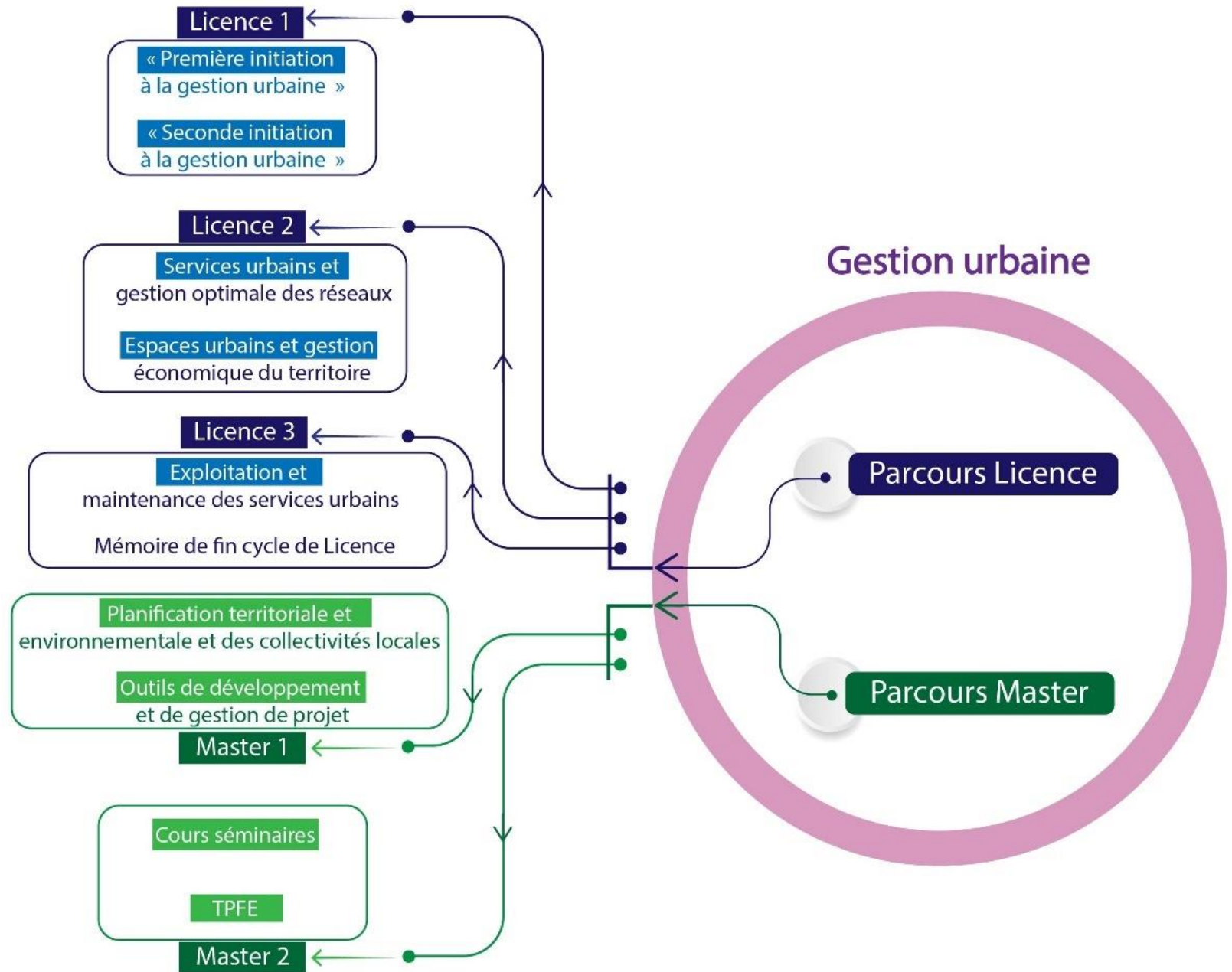
Les Matières fondamentales (M0). Elle couvre les matières fondamentales liées à la gestion urbaine, telles que l'urbanisme, l'aménagement du territoire, la gestion des services urbains, etc.

En guise de conclusion, il ressort qu'habituellement, les professionnels issus du cursus de la gestion urbaine, tout comme ceux issus des parcours en urbanisme, sont dotés des qualifications et compétences variées et denses dans les cordes auxquelles ils ont été qualifiés.

Tout particulièrement, une gestion urbaine est très outillée en analyse diagnostique du territoire ainsi qu'en prospective territoriale, puisque durant le semestre de M1, il a fait l'expérience de l'apprentissage du projet urbain à travers l'élaboration des plans stratégiques qui se déclinent en projets de territoires.

Aussi, Ils ont des qualifications affirmées dans la compréhension des enjeux environnementaux notamment en assainissement urbains, sans omettre celles relative à la finance et gouvernance locale.

Figure 5 : resumé du parcours en gestion urbaine @Auteur 2024



Triparties de formations en gestion urbaine en Afrique, Europe et Amérique

Les programmes de master en gestion urbaine sur d'autres lieux se déclinent en plusieurs spécialités, adaptées aux enjeux contemporains des villes. Par exemple au Gabon, l'Université virtuelle¹ propose un « un *Master of Science en Urbanisme* » qui a contenu de formation plus axée sur la conception urbaine et l'évaluation environnementale. Tandis que l'université de Laval au Canada propose un *M.B.A. en Gestion Urbaine et Immobilière*. Une formation généraliste en administration appliquée à l'immobilier et qui développe des compétences en investissement, planification et gestion de sociétés immobilières.

Restant toujours au Canada, nous avons aussi un *D.E.S.S. en Gestion Urbaine pour les Pays en Développement*, administré par l'université de Montréal. Ce parcours est axé sur l'habitat en dotant les étudiants professionnels les capacités de contribuer à l'amélioration des services urbains, logement privé. Et comme ceux formé à l'EAMAU, d'être en mesure de répondre aux enjeux relatifs à l'assainissement urbain et la gestion intégrée des ressources (eau, déchets).

Le tableau ci-dessous établi un résumé non-exhaustif des programmes formations et institutions en gestion urbaine à travers le monde.

Programme	Focus	Institution mondiale
Master of Science Urbanisme	Planification spatiale	Groupe UNIVGA
Transport & Mobilité	Mobilité durable	Université Senghor et INAU (Maroc)
Pilotage des politiques	Évaluation des politiques	ISTA CEMAC

Aménagement (Montréal)	Gestion de projets urbains	Université de Montréal
M.B.A. Gestion Urbaine	Administration immobilière	Université Laval
D.E.S.S. Pays en développement	Habitat & environnement	Université de Montréal
Projets Sud/Nord	Expertise internationale	Université Paris-Est
Gouvernance territoriale multi échelles	Stratégies territoriales	Sciences Po Paris
Économie urbaine	Commerce et développement urbain	Malmö University
Résilience climatique	Planification durable	University of Florence
Politique territoriale inclusive	Gouvernance inclusive	Erasmus University Rotterdam
Critiques sociales	Études urbaines	Estonian Academy of Arts

@Auteurs 2025

Sur la base de l'exploration du contenu des programmes de formation en gestion urbaine à travers l'Afrique, les Amériques et l'Europe, plusieurs constats en découlent. Par ailleurs, les formations en gestion urbaine en Afrique, Amérique et Europe reflètent des approches distinctes, adaptées aux défis spécifiques de chaque région géographique du monde. En Afrique par exemples, les programmes se concentrent sur la gestion de la croissance urbaine rapide, l'accès aux services essentiels et la gestion de l'économie informelle. Des collaborations Nord-Sud, comme celles entre l'EPFL et des universités africaines, comme EAMAU, permettent de développer des outils contextualisés pour répondre aux réalités

¹ <https://www.univga.org/courses/master-of-science-en-urbanisme/>

locales. Cependant, les défis incluent un financement limité et la nécessité d'intégrer les enjeux climatiques dans les curricula.

En Amérique du Nord par contre, l'accent est mis sur l'innovation technologique et la gouvernance métropolitaine, avec des programmes axés sur la résilience climatique et la coordination multi-niveaux. C'est la raison pour laquelle les programmes de formations incluent des aspects sociaux, tels que l'inclusion et la gestion des migrations urbaines, en intégrant des modèles hybrides inspirés des politiques européennes et nord-américaines.

En Europe les programmes de formations en gestion urbaine se distinguent par leur diversité. Les programmes français et belges se concentrent sur les politiques publiques et l'expertise territoriale, tandis que les formations nord-européennes privilégient l'opérationnalité en gestion immobilière comme en Amérique au Canada. Ainsi, force est de constater que l'interdisciplinarité entre tous ces programmes, en Afrique, en Amérique, en Europe, est une caractéristique majeure, avec la possibilité d'échanges intra universitaire habituellement observée

Le tableau ci-dessous retrace quelques faits saillants des programmes de formations à travers les trois (3) continents.

Critère	Afrique	Amérique	Europe
Focus géographique	Croissance urbaine, informalité	Résilience climatique, inclusion	Politiques publiques, smart cities
Outils pédagogiques	Études de cas locaux	Modélisation, technologies	Diagnostics, réseaux de villes
Défis majeurs	Accès aux services, financement	Ségrégation, risques climatiques	Coordination multi-échelles
Collaborations	Nord-Sud (EPFL-Afrique)	Réseaux transatlantiques	Consortiums européens (Erasmus)

@Auteurs 2025

INTER ET INTRA DISCIPLINARITÉ DE L'URBANISME

HARMONISER LA PRATIQUE
PROFESSIONNELLE DE L'URBANISME

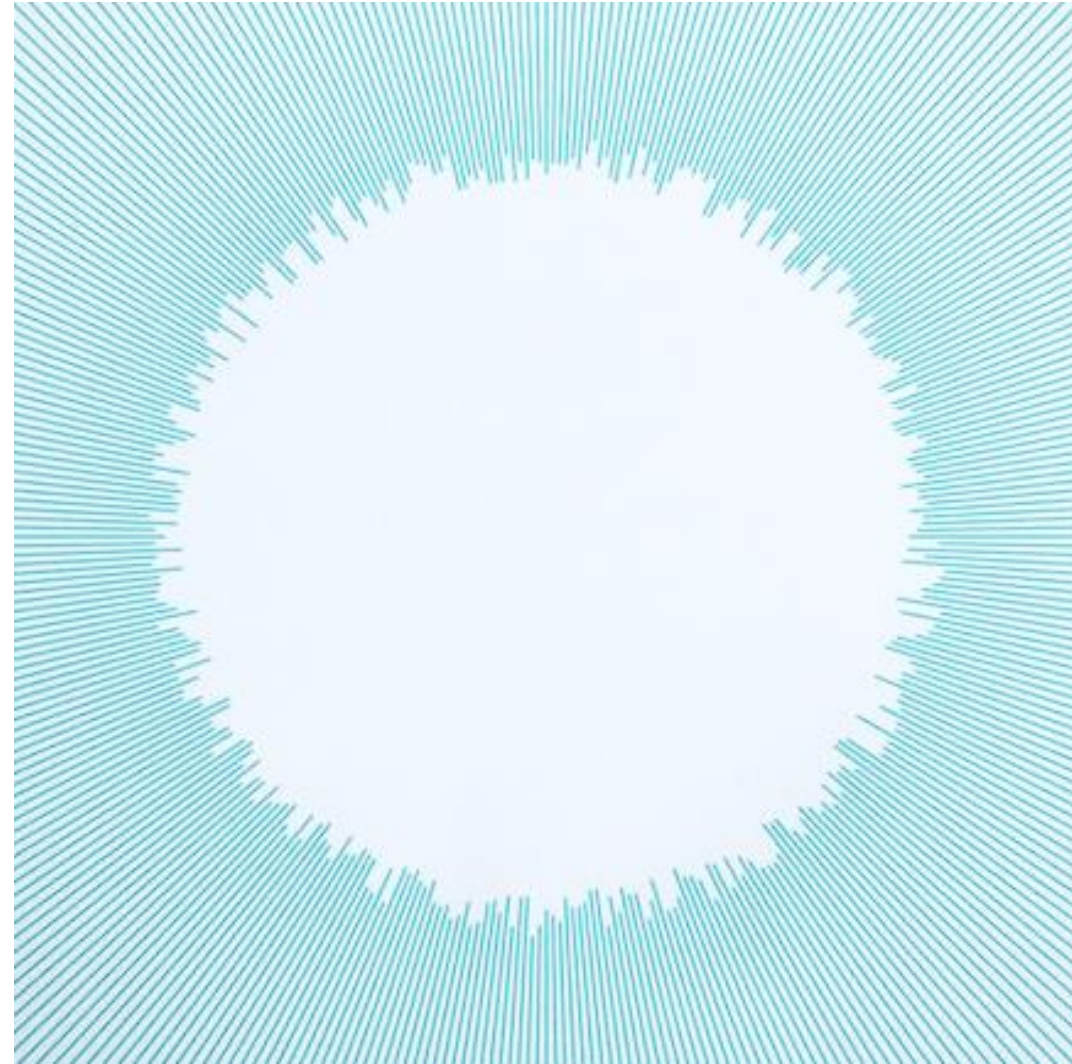


Figure 6 : Vue de l'esprit@Fresk de Brecht Evens

L'urbanisme est une discipline multidisciplinaire

L'urbanisme est une discipline des sciences sociales, humaine et artistique qui concerne la planification, la conception, la gestion et le développement des espaces urbains. Il s'agit d'une discipline multidisciplinaire qui englobe divers aspects de la vie en ville, notamment l'organisation spatiale, l'aménagement du territoire, le logement, les infrastructures, la mobilité, l'environnement, la gestion des ressources, la sociologie urbaine, l'économie urbaine, et bien plus encore. L'objectif de l'urbanisme est de créer des villes fonctionnelles, durables, esthétiques, inclusives et agréables à vivre pour leurs habitants.

L'interdisciplinarité de l'urbanisme oriente les domaines de compétences auquel l'urbaniste doit se référer dans le cadre de ses projets de développement. Au-delà du fait qu'il ait reçu durant sa formation des notions généraliste sur des ces disciplines, il ne doit en aucun cas se prévaloir à la fois environnementaliste, sociologue, architecte, etc...

Les universités internationales labélisées par l'APERAU à l'exemple de l'université de Montréal, définie uniquement quatre (04) disciplines intra-urbanisme à savoir : architecture, paysage, design urbain, l'aménagement qui permettent aux étudiants issus de ces disciplines connexes de finaliser leur parcours dans celui de l'urbanisme leur rendant éligible à l'ordre des urbanistes du Québec. Le cas de la France est contradictoire car l'association professionnelle des urbanistes accepte au sein de leur association, les membres ayant des formations en sociologie, en psychologie, en histoire, en anthropologie, et qui ont effectués par la suite des masters en urbanisme ; ce rend un tout petit peu réducteur la notion « d'ordre », d'où la formule d'association plus appropriée dans ce cas de figure.

Sans toutefois vouloir dégrader la valeur de l'exercice de la profession d'urbaniste, rappelons tout de même que les grandes figures de la discipline n'étaient pas des urbanistes à proprement parlé, qu'il s'agisse de Le Corbusier (père fondateur du modernisme) qui était artiste peintre de formation, Ebenezer Howard (initiateur de la cité jardin) qui était stéréographe, Idel fonso cerdra (promoteur du terme urbanisme) qui était ingénieur du génie civil, la discipline en elle-même tire ses origines d'un foisonnement de discipline et de métiers qui permettent de cofabriquer la ville.

Les grandes figures historiques de l'urbanisme se sont souvent distinguées par des approches multidisciplinaires, sans toujours relever de la profession d'urbaniste au sens contemporain. Comme autres pionner, Hippodame de Milet (philosophe), Haussmann (préfet), intervenaient dans l'aménagement urbain à partir de compétences connexes. Leur légitimité découlait davantage de leur position institutionnelle ou de leur vision globale que d'une formation spécialisée. La reconnaissance formelle de l'urbanisme comme discipline autonome n'apparaît qu'au XXe siècle avec la théorisation d'Ildefons Cerdà, ingénieur catalan inventeur du terme "urbanisation, avec la création des premiers cursus académiques en Europe dans les années 1950, en Afrique après les indépendances, et surtout par l'avènement et l'institutionnalisation des ordres professionnels.

Sans toutefois omettre Imhotep, figure majeure de l'Égypte ancienne sous le règne de Djéser (III^e dynastie, vers 2630-2611 av. J.-C.), qui incarne une polyvalence exceptionnelle pour son époque en tant que planificateur des grandes échelles territoriales (aménageur, urbaniste) et des échelles moyennes et petites (Paysagiste, Architecte), il était aussi médecin, poète et haut fonctionnaire, son influence dépasse les frontières disciplinaires et temporelles. Bien qu'aucun titre contemporain ne le désigne explicitement comme urbaniste voire architecte, ses fonctions de « planificateur, maître-artisan des sculpteurs et maçons » et de « chancelier du roi » attestent de son rôle central dans les grands projets de l'empire égyptien.

Ainsi, si les sources contemporaines restent lacunaires, et imprécis sur la profession d'urbaniste reconnu en chacune des grandes figures de l'histoire des villes et des territoires, il n'en demeure pas moins que l'urbaniste moderne se distingue de nos jours, par une formation reconnue, une certification professionnelle encadrée par des codes déontologiques qui le qualifie à l'exercice légale.

Cette évolution reflète la complexification des enjeux urbains, nécessitant désormais une expertise spécifique tout en maintenant des passerelles avec tous les métiers intra disciplinaires à l'urbanisme comme la gestion urbaine dont sont issus les professionnels diplômés de l'EAMAU.

Afin d'activer un jet, un brun de lumière dans cette discipline qui s'apparente à la source d'un immense faisceau de disciplines, il incombe pour la logique de rédaction de ce présent essai, guide pédagogique, de présenter une classification, d'établir les différences et les ressemblances qui existent entre l'inter et l'intra disciplinarité de l'urbanisme.

L'interdisciplinarité

L'interdisciplinarité est un concept qui se réfère à la collaboration et à l'intégration de différentes disciplines ou domaine de connaissance dans le but de résoudre des problèmes complexes, d'aborder des questions importantes, ou de développer une compréhension plus complète d'un sujet donné. Au lieu de se limiter à une seule discipline académique, l'interdisciplinarité encourage l'interaction et la coopération entre des experts provenant de divers domaines. Les avantages de l'interdisciplinarité sont nombreux tels que la combinaison des connaissances, des méthodes de plusieurs disciplines, ce qui peut conduire à des approches plus innovantes et efficaces pour aborder des problèmes complexes.

L'interdisciplinarité est couramment utilisée dans de nombreux domaines, notamment la recherche scientifique, les études sociales, l'art, la médecine et l'ingénierie. Par exemple, dans le domaine de l'environnement, des experts en biologie, en chimie, en géologie, en économie et en sociologie peuvent collaborer pour mieux comprendre les problèmes liés à la pollution, à la conservation de la biodiversité ou au changement climatique.

L'interdisciplinarité dans le domaine de l'urbanisme implique la collaboration et l'intégration de différentes disciplines pour comprendre, concevoir, gérer et améliorer les environnements urbains.

L'urbanisme étant un domaine complexe et multidimensionnel, l'interdisciplinarité est souvent nécessaire pour aborder les défis urbains contemporains de manière efficace. Les disciplines qui peuvent être impliquées dans l'interdisciplinarité en urbanisme sont entre autres, la géographie, la sociologie urbaine, l'économie urbaine, l'environnement urbain, transport et mobilité urbaine, droit et réglementation urbaine.

La géographie urbaine s'intéresse à la distribution spatiale des éléments urbains, aux questions de transport, d'utilisation des sols et d'accès aux services. La collaboration avec des géographes peut aider à mieux comprendre la structure des villes. La sociologie urbaine quant à elle, examine les dynamiques sociales et les interactions au sein des villes. Cette discipline est essentielle pour comprendre comment les gens vivent, travaillent et interagissent dans les environnements urbains.

L'économie urbaine se penche sur les aspects financiers et économiques des villes, y compris le développement économique, l'emploi, le logement et la gestion des ressources. Les problématiques liées à l'environnement, telles que la gestion des déchets, la qualité de l'air, la biodiversité urbaine et les énergies renouvelables, sont cruciales pour le développement urbain durable. Des experts en environnement contribuent à cette dimension.

Les infrastructures de transport, la mobilité urbaine et la gestion des transports publics sont des éléments clés de l'urbanisme. L'ingénierie civile joue un rôle crucial dans la planification et la gestion des infrastructures. Les réglementations urbaines, le zonage, la propriété foncière et les questions juridiques sont d'une grande importance pour l'urbanisme. Des juristes et des experts en réglementation urbaine contribuent à cette dimension. Les outils technologiques, tels que les systèmes d'information géographique (SIG) et la modélisation urbaine, peuvent aider à la planification et à la gestion des villes. L'interdisciplinarité en urbanisme vise à résoudre des problèmes complexes tels que la planification urbaine, la densification, la gestion des ressources, le logement abordable, la durabilité, la qualité de vie en ville, et bien d'autres.

Elle permet de considérer l'urbanisme comme un domaine qui nécessite des solutions intégrées qui tiennent compte de la diversité des facteurs qui influencent la vie en ville.

L'intra disciplinarité

L'intra disciplinarité est un concept qui se rapporte à la collaboration, à l'intégration ou à la convergence de différentes sous-disciplines ou domaines au sein d'une discipline académique spécifique. Contrairement à l'interdisciplinarité, qui implique la collaboration entre des disciplines différentes, l'intra disciplinarité se concentre sur l'exploration des liens et des synergies au sein d'une même discipline. Elle cherche à combler les éventuelles lacunes ou divisions entre les différentes sous-disciplines d'une discipline donnée en encourageant la coopération et la communication entre elles.

L'objectif de l'intra disciplinarité est de favoriser une compréhension plus globale et approfondie de la discipline en tirant parti des apports mutuels des sous-disciplines. Elle vise à enrichir la compréhension et l'exploration d'une discipline en favorisant la communication et la collaboration entre ses diverses composantes. Elle peut également contribuer à favoriser une vision plus complète et unifiée de la discipline, tout en préservant son intégrité et ses spécificités.

L'intra disciplinarité de l'urbanisme se réfère à la collaboration et à l'intégration de différentes sous-disciplines au sein du champ de l'urbanisme. Cette approche vise à favoriser une compréhension plus complète et holistique de la planification urbaine en tirant parti des différentes perspectives et compétences présentes au sein de la discipline de l'urbanisme. Les disciplines de l'urbanisme qui sont impliquées dans l'intra disciplinarité sont essentiellement, la planification urbaine et régionale, l'aménagement du territoire, la gestion urbaine, l'urbanisme environnemental, urbanisme social, urbanisme économique, urbanisme culturel, et le design urbain.

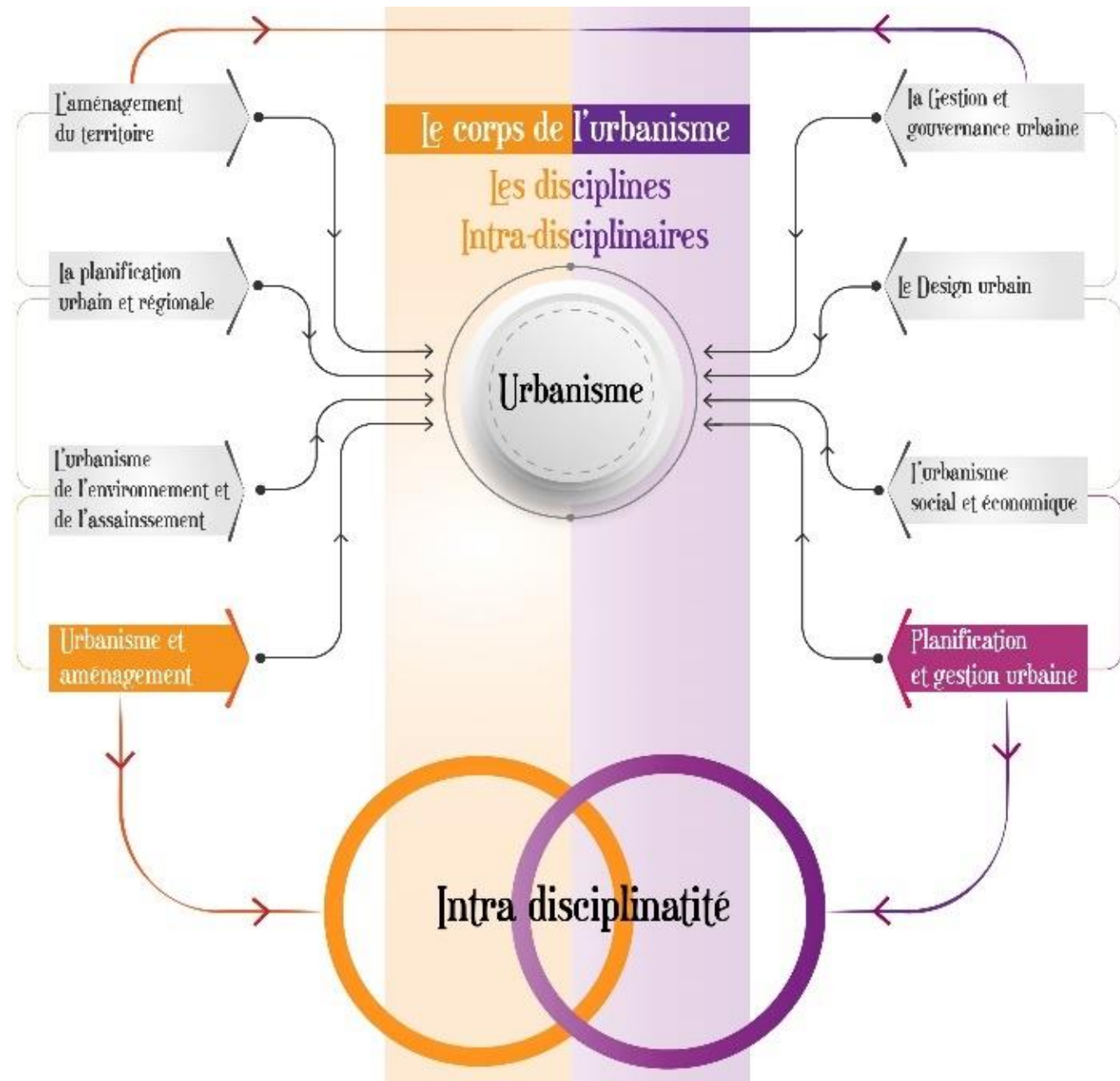
La planification urbaine est la discipline centrale de l'urbanisme et elle implique la conception, la gestion et la réglementation de l'utilisation des sols, de la circulation, du logement, des équipements publics, etc. L'aménagement du territoire s'intéresse à la configuration spatiale des villes et des régions, en tenant compte des aspects géographiques, environnementaux et économiques. La gestion urbaine concerne la mise en œuvre et la gestion des politiques urbaines, y compris la coordination des services publics, la gestion des déchets, la sécurité publique et d'autres aspects de la vie urbaine.

L'urbanisme environnemental se concentre sur la durabilité environnementale en intégrant des principes de gestion des ressources naturelles, de réduction de la pollution et de préservation de l'environnement dans la planification urbaine. L'urbanisme social met l'accent sur les aspects sociaux de la planification urbaine, y compris l'accès au logement, l'inclusion sociale, la mixité sociale et l'amélioration de la qualité de vie des résidents. L'urbanisme économique se penche sur les aspects économiques de la planification urbaine, notamment le développement économique, l'emploi, les infrastructures économiques et la fiscalité locale.

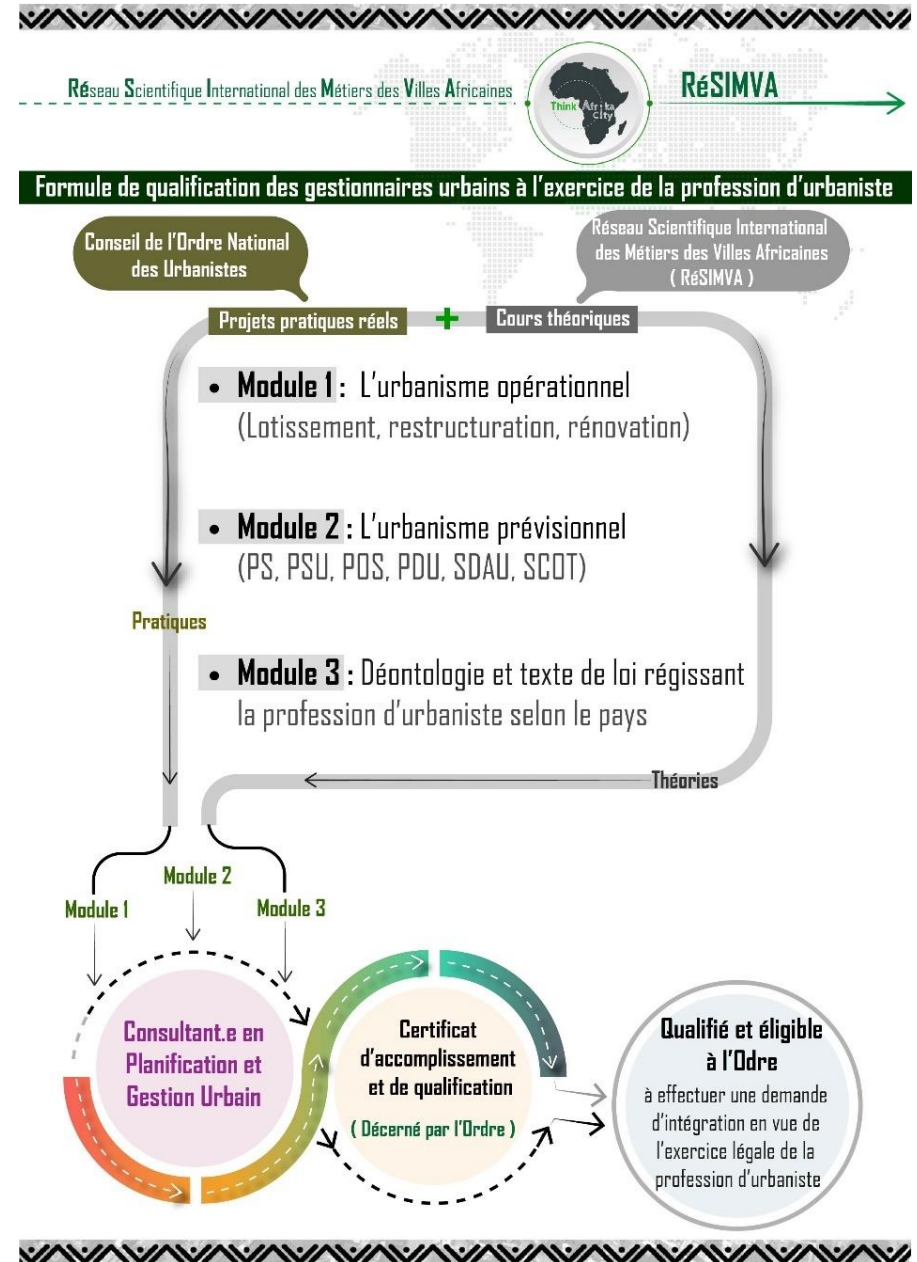
L'urbanisme culturel explore l'impact de la culture sur la planification urbaine, en mettant l'accent sur la préservation du patrimoine culturel, la promotion de l'art public et l'animation culturelle de la ville. Des disciplines comme le paysage urbain et le design urbain sont aussi deux (02) disciplines intra disciplinaires à l'urbanisme. Pour ces disciplines, les étudiants après l'obtention de leur licence (Baccalauréat au Canada) peuvent aller faire leur master (maîtrise au Canada) pour être éligible aux ordres nationaux.

Ce qui est important d'ajouter à la suite des réflexions de ce chapitre qui traite de l'inter et intra disciplinarité, c'est que toutes ses disciplines intra disciplinaires se présentent aussi comme des formes de spécialisation à l'urbanisme. Ceci étant, après une formation de 5 années d'urbanisme, le professionnel a une plurielle de possibilité pour approfondir ses qualifications et compétences en Management urbain (gestion urbaine), en urbanisme réglementaire et bien d'autres...

Figure 7 : Intra disciplinarité à l'urbanisme @Auteur 2024



FORMULES DE QUALIFICATION: ET D'INTÉGRATION



Les formations en Gestion urbaine dans les universités américaines et européennes : Preuve de l'intra disciplinarité en urbanisme

La formation en Gestion urbaine comme précédemment présenté, sont existantes dans les universités étrangères sous formes de spécialisation après l'obtention du diplôme en urbanisme ou en architecture, en administration, etc.

Le DESS en gestion urbaine pour les pays en développement à l'Université de Montréal vise à former des professionnels et des cadres dans le domaine de la gestion urbaine, en mettant l'accent sur les enjeux liés à l'habitat et à l'environnement urbain dans les pays en développement. Ce programme comprend des cours théoriques, des ateliers d'intervention et des travaux pratiques. Pareillement pour le MBA en gestion urbaine et immobilière.

La maîtrise en analyse et gestion urbaines de l'Université du Québec à Montréal forme des cadres et professionnels pour le secteur de la gestion urbaine, en combinant différentes approches disciplinaires. Le programme comprend des cours, un séminaire de synthèse et un rapport d'activités de fin de spécialisation.

Qu'elle soit administrée en Afrique, Europe, Amérique, l'approche pédagogique en gestion urbaine combine généralement des cours théoriques portant sur des sujets divers de la société urbaine et métropolitaine. Ces cours divers portent sur l'urbanisme et l'urbanisation de manière générale, sur les politiques urbaines, la gestion environnementale du milieu urbain, les finances et la fiscalité locale, le droit de l'environnement et le droit administratif et l'économie et la sociologie urbaines.

L'objectif étant de développer des compétences à la fois techniques (analyse, planification stratégique, évaluation) et stratégiques (gouvernance, financement, gestion de projets) nécessaires à la gestion urbaine durable, la formation en gestion urbaine accorde aussi une place importante aux stages et à l'expérience pratique sur le terrain, en plus des cours. L'approche pédagogique vise à combiner savoirs théoriques et mise en application concrète.

Elle combine aussi des ateliers et travaux pratiques permettant d'appliquer les connaissances contextuelles au cadre pratique international. Tout compte même,

les différentes connaissances développées et apprises sont mises à l'épreuve et approfondi grâce aux ateliers d'intervention et de montage de projets urbains, l'élaboration de documents d'urbanisme stratégiques. Il y existe aussi un volet recherche avec la rédaction d'un mémoire-recherche ou d'un projet de fin d'études intégrant les acquis théoriques et pratiques.

En résumé, **bien que les programmes en gestion urbaine combinent des approches théoriques et pratiques du contexte dans lequel la formation est administrée, le programme pédagogique de ses institutions internationales qui administrent des spécialisations en gestion urbaine n'est complet comme celui dispensé au sein de l'EAMAU et qui forme des gestionnaires urbains complet, des professionnels qui effectuent un parcours plein allant de la première à la cinquième année, de la licence au master.**

Les enjeux et défis de l'intégration professionnelle des gestionnaires urbains au Cameroun : la démarche du ministère et la posture de l'Ordre des urbanistes

L'expérience sur le terrain, c'est-à-dire la phase post-diplôme, a prouvé que les gestionnaires urbains sont en mesure de jouer un rôle important et de plus en plus indispensable dans l'élaboration des documents prévisionnels et règlementaires comme les Plans d'occupation des sols, des Schémas Directeurs, et bien d'autres, puisqu'ils sont, des fois mandatées par certains cabinets comme chef de mission dans le cadre de l'élaboration desdits documents.

Dans certains pays en Afrique comme le Cameroun, le ministère de l'urbanisme accorde une équivalence de diplôme en urbanisme aux professionnels issus du parcours en gestion urbaine de l'EAMAU, pour permettre à ces derniers d'être éligible à candidater au concours national d'administration publique au titre d'urbaniste.

Bien que cette mesure ministérielle ne soit reconnue ni approuvée par l'Ordre national des urbanistes du Cameroun qui ne considère pas les gestionnaires urbains comme un corps éligible à prêter serment afin d'exercer légalement la profession d'urbaniste, notons tout de même que cette passerelle ministérielle est une brèche qu'il faille davantage investiguer pour mieux comprendre les

motivations qui animent une telle décision institutionnelle, les enjeux, défis auxquels cette mesure est et sera confrontée.

Sans toutefois prétendre avoir des éléments de réponses à cette problématique qui justifie en partie l'écriture de ce présent guide, reconnaissons tout de même que cette décision ministérielle, sous-entend une valorisation substantielle et équivalentes des compétences des professionnels gestionnaires urbains, au même titre que les urbanistes.

Elle pourrait aussi se percevoir comme une ouverture aux mêmes possibilités d'employabilité de ces jeunes et brillants professionnels autrefois boursiers, c'est-à-dire mandatés sous financement national avec comme mission de se former pour en retour être des leviers de développement de leur nation en tant qu'officier technique aux services du mandataire (ministère). Perçu sous cet angle, on pourrait donner raison au ministère de l'urbanisme d'attribuer cette équivalence, bien que le petit bémol observé dans cette démarche se retrouve au niveau de la nature **libérale** (liberté et autonomie) qui encadre l'exercice de certaines professions comme la médecine, l'architecture, a bien d'égard, la profession d'urbaniste.

C'est dire que dans une situation de la non-existence d'un cadre libéral légal (Ordre) pour l'exercice de la profession d'urbaniste, la démarche entreprise par le ministère serait fondée à 100% mais, comme il existe des ordres voir des associations professionnelles dans certains pays qui encadrent l'exercice de la profession, cette mission d'encadrement reviendrait premièrement au collège des pères et anciens de la profession (conseil de l'ordre, etc...) qui, pour des raisons de clartés et de respect de la tutelle administrative (ministère) leur informe, leur faire-part des décisions prises en ce qui concerne l'exercice légale et l'éligibilité des professionnels issus des parcours intra disciplinaires à urbanisme.

Nous essayons de préciser que ce n'est pas fondamentalement au ministère à elle seule d'attribuer des équivalences comme c'est le cas actuellement au Cameroun, le processus doit suivre l'ordre de la nature c'est-à-dire, un mouvement ascendant, du bas vers le haut, de l'ordre national vers le ministère comme cela s'effectue dans tous les pays où l'exercice de la profession est encadré. En d'autres termes, le ministère de l'urbanisme devrait normalement attribuer des équivalences

institutionnalisées concomitamment avec le ministère des enseignements supérieurs, ce, après une évaluation primaire effectuée par l'Ordre.

C'est la raison pour laquelle bien que certains professionnels gestionnaires urbains, comme c'est le cas au Cameroun bénéficient de cette équivalence, ils ne peuvent malheureusement pas jusqu'à ce jour, exercer légalement en clientèle privée (Créer des cabinets d'urbaniste pour la soumission des marchés publiques), c'est-à-dire de manière libérale, de manière libre puisque le cadre libéral (l'ordre) ne les reconnaît pas comme tel, comme urbaniste.

Dans cette situation, les professionnels se retrouvent habituellement conditionnés et restreints à exercer préférentiellement dans l'administration publique et municipale, certes une bonne forme d'intégration mais, incomplète, partielle.

Dans cette situation, que faire ? comment s'y prendre ?

Notons tout de même que de plus en plus de collectivités territoriales, des sociétés parapubliques, des cabinets de consultations privées font recours aux services des GU en lieu et place des urbanistes, puisque leurs compétences ne sont plus à démontrer plus encore, grâce à la dense qualité de la formation, bien que la qualification (le contenu de formation) soit le point d'ancrage de la problématique.

Reconnaissons tout de même que l'EAMAU offre la possibilité aux étudiants qui ont bravés la licence en gestion urbaine, de poursuivre le parcours de Master en urbanisme. Cette possibilité est aussi réciproque envers ceux du parcours en urbanisme. Cette mesure traduit à suffisance cette passerelle qu'offre l'intra disciplinarité de l'urbanisme et dont plusieurs instances ne comprennent pas toujours son bien-fondé.

Réflexion comparative entre le cursus de formation en Gestion urbaine et en urbanisme

Comme évoqué dans la première partie qui présentait le cursus de formation en urbanisme de l'EAMAU, le workshop représente le point cumulant de la formation aussi bien en urbanisme qu'en gestion urbaine. Il influence significativement la qualité et la manière d'aborder le Travail Personnel de Fin de Cycle de Licence ainsi que celui de Fin d'études, il renforce les aptitudes à embrasser le monde professionnel. Ainsi, les ateliers réalisés dans le cadre pédagogique à l'EAMAU, permettent de valider ou d'invalider la poursuite ou pas de l'étudiant.

Le cursus de formation de EAMAU apporte et dispose à l'apprenant la maîtrise des deux (2) modes de fabriques de la ville à savoir, la régénération urbaine (réaménagement des tissus dégénératifs) et la création urbaine (aménagement des sites libres) en plus de l'ensemble des notions connexes transmises durant l'apprentissage.

Le cursus de la gestion urbaine quant à lui est aussi axé sur les ateliers avec pour objectifs l'apprentissage et la compréhension de la gestion de la ville, son adressage, les stratégies de gestion des différents modes et systèmes d'assainissement, les stratégies de mobilisation des fonds par les municipalités, la fiscalité, et bien d'autres. Comme présenté dans les illustrations ci-dessous.

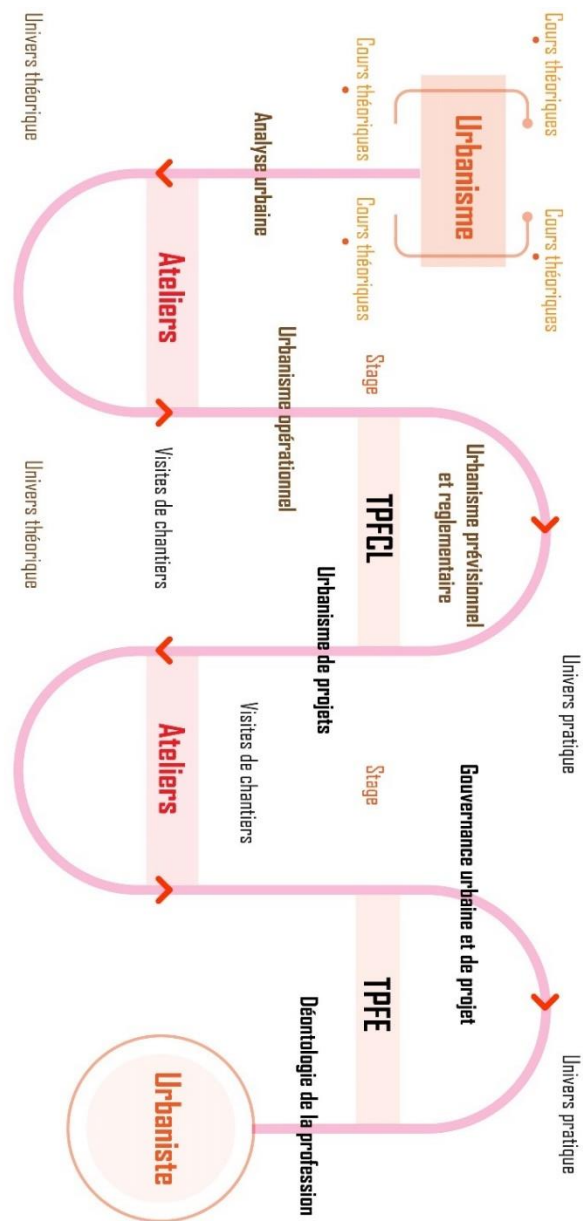


Figure 8 : Processus urbanisme @Auteur 2024

Ces illustrations visent à mettre en lumière et de faire converger vers un point fédérateur, le cœur de formation en urbanisme et en gestion urbaine qui se résume aux ateliers (workshop). Les ateliers dans la pédagogie en urbanisme sont énormément différents de ceux de la gestion urbaine, bien que le cursus en Gestion urbaine offre des cours des fois semblables. Les projets-ateliers sont diamétralement opposés tant dans le contenu que les objectifs visés.

En effet, tandis que les ateliers en gestion urbaine préparent l'apprenant au management urbain, à la gestion perspective, prospective et efficace de la ville et des territoires ; les ateliers en urbanisme préparent l'apprenant à la création et la régénération perspective et prospective de la ville et des territoires, et cette nuance est davantage perceptibles sur les thèmes des mémoires de fin de cycle de Licence et de master, le contenu et les résultats desdits mémoires.

Dans cette même veine, serait-il logique pour un impétrant au grade de GU d'élaborer puis défendre une recherche portant par exemple sur l'élaboration d'un Schéma Directeur (SDAU), ou sur un Plan d'Occupation des Sols (POS) ? Non !

Serait-il en parallèle pour un impétrant au grade d'urbaniste d'élaborer et défendre une recherche portant sur la mise en place d'un système d'assainissement urbain intelligent ? A cette question, on perçoit que cette possibilité pourrait éventuellement se faire.

Par contre, il arrive des situations où des thèmes de recherches des mémoires en gestion urbaine comme en urbanisme s'apparentent. Habituellement, c'est lorsque la recherche porte par exemple sur un champ qui est abordé dans les deux cursus comme par exemple la mobilité durable. Ceci étant, il arrive des fois où des impétrants, peu importe la filière, défendent un mémoire sur la mobilité durable et que la meilleure mention revienne à l'impétrant en gestion urbaine.

La Gestion urbaine serait comme une forme de Post-formation en urbanisme. Une spécialisation qui viendrait parfaire la qualification et les compétences de l'urbaniste dans la gestion de la cité. Cette perception du lien entre urbanisme et gestion urbaine pourrait s'inscrire et justifier le registre de formation de la gestion

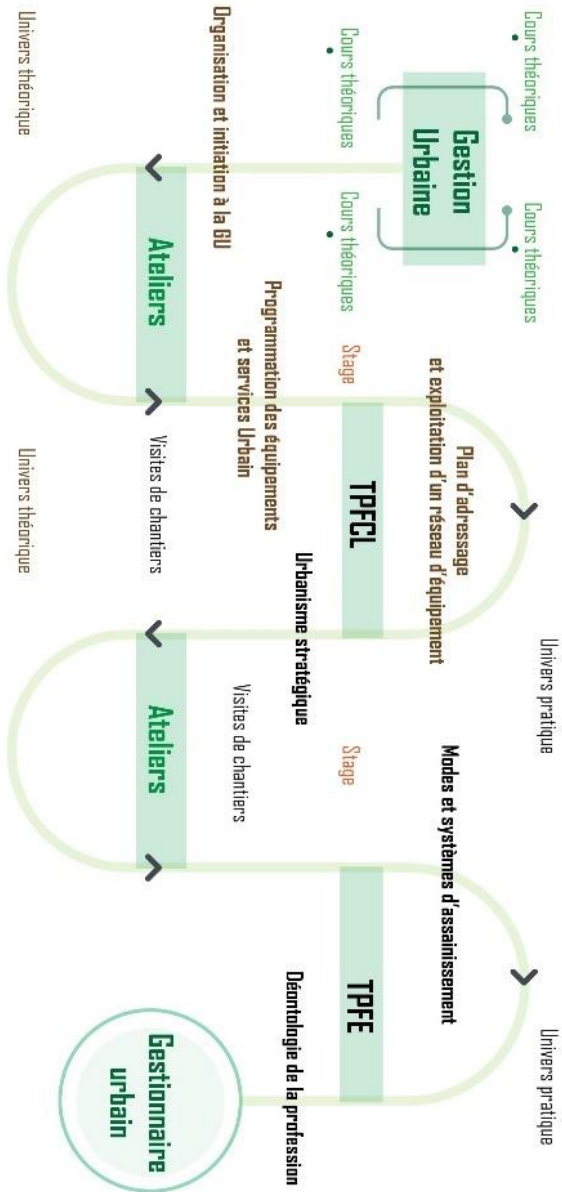


Figure 9 : Processus en gestion urbaine @Auteur 2024

urbaine dans certains horizons du monde (Amérique et Europe) comme présenté dans les parties précédentes. Une chose est de créer la ville, une autre, de la manager, de la gérer de manière efficace.

Et l'expérience de la pratique à démontrer à plusieurs fois que le véritable enjeu des villes contemporaines réside dans sa gestion. La gestion du cadre bâti à savoir les services urbains, infrastructures et superstructures, la gestion de l'environnement non-bâti, des systèmes d'assainissement et bien d'autres. C'est dire que les missions qui incombent à un professionnel gestionnaire urbain sont dans certaines situations plus lourdes et parsemées d'enjeux et de défis que celles de l'urbaniste.

Suivant cette veine, on pourrait se poser la question de savoir : Qu'est-ce qui est plus difficile, donner naissance à un être humain (ville) ou l'éduquer et l'accompagner dans son processus de croissance jusqu'à l'âge adulte ? La réponse à cette question est comme le goût et les préférences personnelles on ne pourrait se permettre de porter un jugement sur l'avis et le choix. Toutefois, bien comprendre cette interrogation permettrait davantage de cerner le lien, la complémentarité plus encore, la continuité qui existe entre l'urbanisme et la gestion urbaine, les missions et qualifications de l'urbaniste et du gestionnaire urbain.

Autrement, comme on l'a souligné dans le chapitre qui a présenté le cadre théorique des notions d'intra et inter disciplinarité, sur la base des raisonnements précédents, sans avoir peur de se tromper (puisque nous sommes dans le cadre d'un Essai), on pourrait aussi percevoir l'urbanisme comme la discipline précurseur à la gestion urbaine et que le professionnel gestionnaire urbain ne peut manager que ce qu'il maîtrise, ce dont il a une compréhension des contours et c'est le bien le cas pour les villes et les territoires.

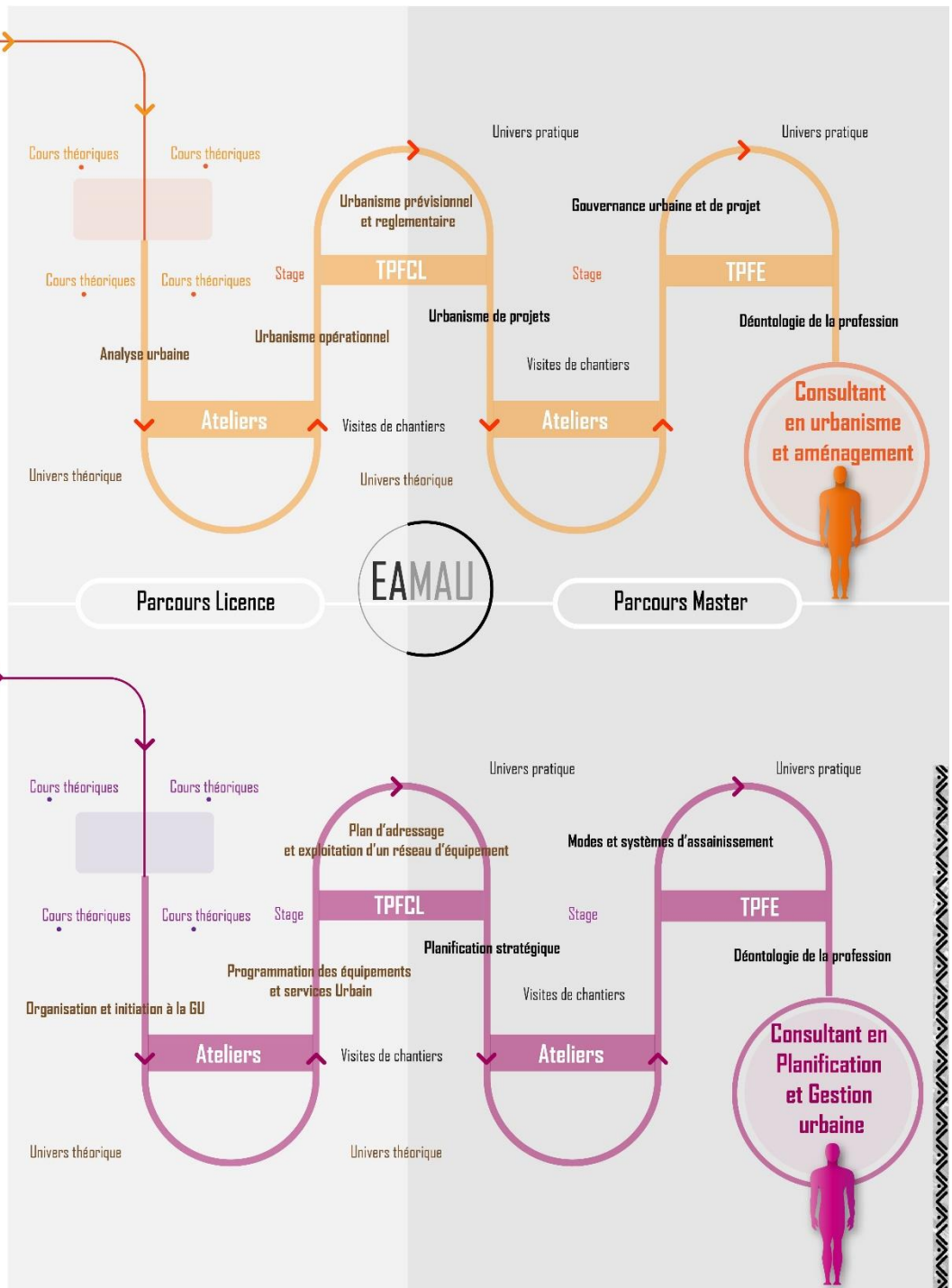
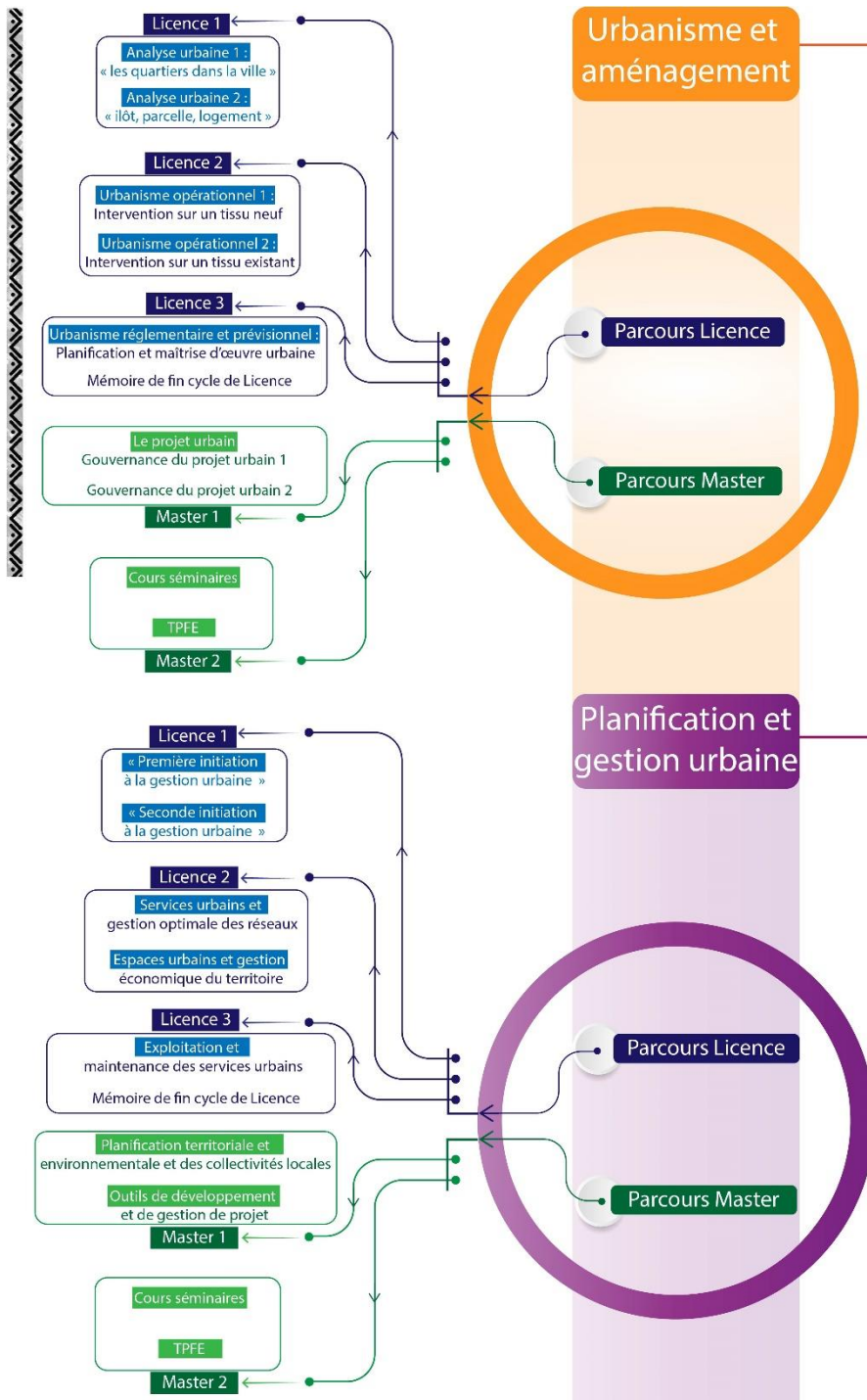
Ainsi, au regard de ce qui précède, **on pourrait penser que les gestionnaires urbains tout comme les urbanistes planificateurs ou urbaniste en planification régionale, formés et diplômés des institutions reconnues par l'APERAU sont**

éligibles à prétendre exercer légalement la profession d'urbaniste sous certaines conditions indispensables.

Ces conditions indispensables auraient pour objectifs d'outiller et de qualifier les gestionnaires urbains à l'exercice légal de la profession d'urbaniste, et se résument à les doter des qualités qualifiantes et compétences en urbanisme opérationnel, en urbanisme réglementaire et en déontologie de la profession d'urbaniste qu'ils n'ont pas reçus durant leur cursus.

Ainsi, cette formation de qualification administrée essentiellement par les ordres professionnels des urbanistes serait une plus-value pour les doter des qualités à créer et régénérer la ville, pour renforcer les compétences et qualifications (qualités) de manager de l'espace qu'ils ont acquis au cours de leur formation.

Eu égard de ce qui précède, l'exercice légal et réglementé de la profession d'urbaniste par un Gestionnaire urbain formé et diplômé d'une institution reconnue par l'APERAU comme ceux de l'EAMAU, serait ce qui doit être, et se faire, si et seulement si, les conditions formulées ci-après sont respectées.



Les formules d'intégration et d'exercice légale

La première formule

Après l'obtention de la licence professionnelle en gestion urbaine, l'étudiant doit effectuer une demande auprès de l'administration afin de continuer directement son parcours du second cycle au programme en urbanisme proprement dit. Cette première formule est la plus recommandable et adéquate pour les étudiants.

La deuxième formule

Elle concerne les professionnels détenteurs d'un Master d'un cursus intra disciplinaire à l'urbanisme et diplômé d'une institution reconnue par l'APERAU, comme la gestion urbaine et gouvernance territoriale de l'EAMAU. Dans ce cas de figure, plusieurs scénarios sont possibles et dépendent fortement de l'expérience post-diplôme du concerné.

Comme mentionné précédemment, le Workshop est le point de convergence des notions théoriques apprises, le laboratoire d'évaluation et d'expérimentation pratique (le lieu d'idéation de la ville rêvée et pensée). Les ateliers dans le cadre de la formation d'un urbaniste est l'armature squelettique sa formation.

Or, tout comme les professionnels urbanistes formés à l'EAMAU qui ont dû braver huit (8) consistants ateliers et deux mémoires personnels, les gestionnaires urbains font cette expérience et des fois les thèmes sont semblables pour ceux qui travaillent sur le cadres bâtis existants en abordant les enjeux les thématiques tels que la mobilité urbaine, la gouvernance urbaine et bien d'autres.

Ainsi, l'ordre des urbanistes pourrait s'assurer de l'acquisition des qualifications à l'issue d'une formation complémentaire de qualification du professionnel issu d'un des cursus intra disciplinaire à l'urbanisme.

Il est important de mettre la lumière, la nuance entre qualification et compétence, puisque de nombreux professionnels se disent habituellement urbaniste par ce qu'ils ont « appris dans le tas » au fil des ans et par l'expérience-expérimentation,

c'est-à-dire de manière non-règlementée (légiférée au sens pur du terme), par la force de l'implication et l'action de la routine en acquérant les compétence (acquisition personnelle et des fois autonome).

Une chose est d'être urbaniste et de ne pas exercé, une autre est de ne pas l'être et exercé sans y être légalement autorisé, puisque c'est la qualification (autorisation et reconnaissance, réglementée par une autorité compétente) qui donne droit à l'exercice légale.

Nuance entre compétence et qualification

La qualification fait référence aux connaissances et capacités requises pour occuper un emploi ou une fonction spécifique. Elle est généralement liée à un poste ou un métier particulier, elle est acquise par la formation initiale (diplômes, titres) et reconnue de manière formelle par un certificat ou un titre, utilisée pour définir les tâches et responsabilités d'un emploi.

Alors que les compétences englobent un ensemble plus large de savoirs, savoir-faire et savoir-être mobilisables dans diverses situations professionnelles. Elles sont transversales et transférables entre différents contextes, acquises par l'expérience professionnelle, combinant connaissances techniques, aptitudes comportementales et capacités d'adaptation, évolutives et développables tout au long de la carrière. Ainsi, la qualification définit les prérequis d'un poste, la compétence valorise la capacité d'un individu à mobiliser ses ressources dans l'action professionnelle, quelle que soit la fonction occupée.

Pour mieux comprendre, nous prendrons trois (3) figures :

Figure 1. Un infirmier clinicien qui obtient un doctorat en soins infirmier puis, devient professeur agrégé en soins infirmiers, bien qu'il développe par exemple des compétences en chirurgie anatomique au fil des années au point d'être à mesure de réaliser peut-être mieux, les chirurgies complexes réservées exclusivement aux médecins chirurgiens, n'est pas autorisé, n'a pas qualité (qualifié) sur le plan institutionnel et légale de le faire bien qu'il ait acquis des

compétences au fil du temps. Tout simplement par qu'il n'a pas qualité, il n'a pas la qualification, puisqu'il a été formé et diplômé sous le registre des soins sanitaires pour être infirmier et non médecin.

Figure 2. Dans un championnat de football comme la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), toutes les équipes qui y participent ont toutes les compétences pour être champion en titre. Mais pour l'être, il faut au préalable être qualifiée, il faut obtenir une reconnaissance institutionnelle et continentale pour se l'affirmer. L'équipe du Togo peut être plus compétente que celle du Bénin par exemple mais, il faut une confrontation, un test légiféré et normatif par, et en présence des autorités compétentes comme la CAF, à travers d'un match arbitré et devant un public, au cours duquel les deux équipes vont être confrontées. Seule la meilleure, le vainqueur recevra légalement la reconnaissance (qualifié) au titre et par la CAF.

Figure 3. Les enseignements et connaissances qui sont diffusés et transmis durant la formation pédagogique sont comme des programmes (informatiques), des informations qu'on inculque, qu'on transmet, qu'on programme dans le système informatif, dans l'esprit de l'étudiant pour qu'il soit en mesure d'exécuter, d'extérioriser des tâches bien précises avec des missions claires. Ainsi, le programme de formation en urbanisme a pour but de doter l'impétrant-urbaniste d'un ensemble d'informations informatives pour qu'à l'issue de sa préparation (programmation intelligible) qu'il devienne urbaniste. De même, le programme de la filière gestion urbaine pour aboutir à la construction des gestionnaires urbains.

Nous prenons ces trois (3) cas de figures pour traduire plus clairement le fait que les gestionnaires urbains de l'EAMAU ne sont pas des urbanistes, ils sont des gestionnaires urbains c'est-à-dire des Urban Manager, bien que plusieurs ont acquis et développés des compétences immenses et denses au fil de l'expérience. C'est la raison pour laquelle la qualification au travers d'une formation complémentaire administrée par les ordres des urbanistes est indispensable pour l'exercice de la profession d'urbaniste.

Les trois (03) modules

Comme démontré précédemment, la gestion urbaine telle que constituée dans le cadre pédagogique de l'EAMAU est à la fois riche et dense en connaissance transversale sur la ville. De plus, compte tenu de la réalité selon laquelle la gestion urbaine soit intra disciplinaire à l'urbanisme, les modules complémentaires recommandés en vue **de la qualification des gestionnaires urbains issus des institutions reconnues par l'APERAU comme EAMAU à l'exercice légale de la profession d'urbaniste** sont les suivants :

Module 1 : L'urbanisme opérationnel (*Lotissement, réhabilitation, restructuration, rénovation*)

Le contenu de ce module est à la fois des cours théoriques administrés par le RÉSIMVA et des mises en situations réelles à travers un projet court sur un site d'une surface comprise entre 25 et 100 ha environ, de préférence un projet national en cours, administrés par l'ordre national des urbanistes du pays concerné.

Module 2 : L'urbanisme prévisionnel (*PS, PSU, POS, PDU, SDAU, SCOT*).

Le contenu de ce module est à la fois cours théorique administrés par le RÉSIMVA et mises en situations réelles à travers un projet court sur une ville donnée, de préférence un projet national en cours, administrés par l'ordre national des urbanistes du pays concerné.

Module 3 : Déontologie et texte de loi régissant la profession d'urbaniste

Administrés par l'ordre national des urbanistes du pays concerné.

Dans ce cas de figure, pour un candidat qui vient d'achever son parcours à date t et qui voudrait directement soumettre sa demande d'admission à l'ordre National du pays concerné, l'ordre se chargera d'administrer moyennant des frais de formations complémentaires, ces trois (03) modules avec obligations de réussites

individuelles sur la base d'une moyenne minimale de 60/100, avec dissociation des modules c'est-à-dire que les modules devraient être validés individuellement.

Pour les aspirants possédant une expérience professionnelle pertinente de plus de deux (02) ans dans la réalisation des études en urbanisme et sous la coordination d'un membre éligible au parrainage et qui se porte garant du candidat, il pourra être excepté du stage professionnel habituellement d'un (01) an et pourra directement être admissible à prêter serment si et seulement il a validé les modules avec les exigences y afférentes.

Très humblement, et sans aucune prétention, les propositions formulées visent essentiellement à renforcer le cadre légal de l'exercice de la profession d'urbaniste tel que préconisé par les ordres nationaux. Cette mesure permettra premièrement de jauger des compétences et surtout, contribuera à une formation continue des membres des ordres délégués pour conduire cette formation complémentaire de qualification.

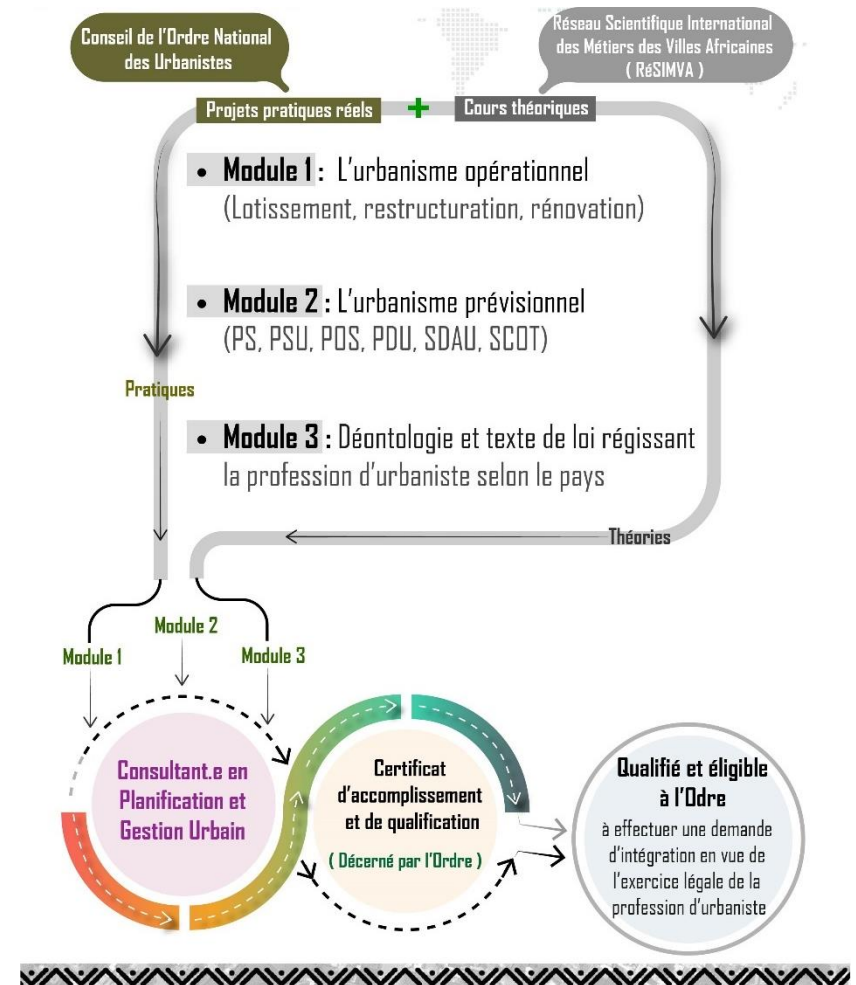
La nécessité de capitaliser sur la gestion urbaine comme champ professionnel est un impératif pour les villes africaines. Les ordres nationaux des urbanistes gagneraient en efficacité et en nombres de membres multi potentiels.

Cette mesure pourra être règlementée à l'échelle de l'Afrique grâce à l'accompagnement du Réseau Scientifique International des Métiers des Villes Africaines (RéSIMVA) qui se positionne comme un bras séculier des ordres nationaux des urbanistes et des architectes dans la mise en service des formations continues, des formations de certifications et de qualifications, d'où la proposition de son implication dans l'accompagnement des Ordres des urbanistes d'Afrique pour l'encadrement théorique et la transmission théorique des modules qui permettront la qualification des gestionnaires urbains à l'exercice légal de la profession d'urbaniste.

En mettant en place cette mesure, plusieurs gestionnaires urbains qui ont dans la majorité des cas été contraints de retourner faire une année de master (M2) en urbanisme pourront suivre cette autre formule de qualification qui aboutira à, un

certificat d'accomplissement et de qualification à l'exercice de la profession d'urbaniste pour permettre aux gestionnaires urbains d'exercer légalement comme des urbanistes.

Que pensez-vous ?



L'EAMAU peut-elle faire autrement?

Dans la conclusion du chapitre 1 nous soulignons le fait que dans certains horizons comme en Amérique du Nord plus précisément au Canada, le baccalauréat équivalent à la licence en Afrique, était le diplôme requis pour le titre d'ingénieur, d'urbaniste et même d'architecte, et que le parcours de maîtrise équivalent au master en Afrique répondait plus à un besoin d'approfondissement des connaissances par un tiers, plus qu'une nécessité ou une obligation pour être urbaniste.

Ne pouvons-nous pas nous inspirer de ce modèle pour faciliter l'insertion des professionnels qui suivent ce parcours ?

Dans un échange concernant cette problématique, la question suivante avait été émise : est-il possible de réorganiser la structure des programmes de mobilité urbaine, de gestion urbaine, de planification urbaine, etc... De telle enseigne que le premier cycle soit une seule filière ou un tronc commun ? Et que le choix d'une filière spécifique soit perçue comme une forme de spécialisation ?

C'est-à-dire qu'à la base, il existerait une seule filière appelée « urbanisme ». Après la licence professionnelle, chaque étudiant sur la base du sujet abordé dans son projet de fin de premier cycle, pourrait être orienté à poursuivre le second cycle soit en Urbanisme et mobilité urbaine, soit en urbanisme et gestion urbaine, soit en urbanisme et aménagement, soit en urbanisme et gouvernance locale, soit en urbanisme réglementaire, soit en urbanisme et environnement, etc...

Cette approche serait le scénario idéal qui permettrait une réinsertion plus affirmée et efficace des professionnels pour un exercice plus légal et l'Afrique face à ces enjeux grandissant en bénéficierait largement.

Que pensez-vous ?

CONCLUSION

L'intra disciplinarité de l'urbanisme est une opportunité pour l'urbanisme en tant que corps de métiers multiples. La principale formule de qualification et d'intégration qui est proposée dans ce premier guide pédagogique se résume en trois (3) phases :

Phase 1, obtention du diplôme de master en planification et gestion urbaine qui confère le statut de consultant en planification et gestion urbaine au professionnel.

Phase 2, une demande de qualification au sein de l'Ordre des urbanistes de son pays d'origine, suivi de la réalisation de ladite qualification au bout de six (6) mois environs sanctionnée par un certificat de qualification décerné par le conseil dudit Ordre.

Phase 3, une demande d'intégration au sein de l'Ordre des urbanistes de son pays d'origine, suivi de la réalisation du stage d'intégration dont la durée varie selon le pays, à l'issue duquel le postulant est admis à la prochaine assemblée générale à prêter serment pour officialiser son admission aux seins de l'Ordre et à exercer comme urbaniste.

Ce premier Guide pédagogique est le point de départ d'une série de réflexions critiquables et améliorables qui seront développées et diffusées par le RÉSIMVA-Think Afrika City.

Nous avons précieusement conservé les avis des messieurs TCHINI KODJO, Achille NDONGO, GUIGMA Léandre, en lien avec la formule de qualification et d'intégration proposée dans ce premier Guide. Ces trois (03) avis vous seront dévoilés dans le Guide 02 en cours de bonification.

POSTFACE

HIS-ZOURE Sanata

Gestionnaire urbaine, Ingénieure en transports et mobilité urbaine durable

De Gestionnaire urbain au métier d'urbaniste

Les différentes options de passages de la profession de gestionnaire urbain à urbaniste telles que recommande cette réflexion, se présente comme une approche à explorer, bien que je préconise plus l'idée véhiculée dans la conclusion, celle selon laquelle l'EAMAU a la possibilité de faire autrement en orientant qui ont bravé le cycle de licence à intégrer directement le cycle de Master en urbanisme pour ceux et celles qui le désirent puisque après la licence, on a une idée plus claire de ce qu'on souhaite faire.

En ce qui concerne le certificat, il n'y a véritablement pas un besoin en ce sens, sauf pour les gestionnaires urbains qui aspirent au titre d'urbaniste et exercer tel avec la reconnaissance de l'Ordre des urbanistes.

En ce qui concerne la démarche de qualification des gestionnaires urbains pour qu'ils deviennent des urbanistes en exercice légale, concrètement, nous trouvons qu'elle est une bonne idée pour les gestionnaires urbains qui veulent s'orienter dans l'exercice de la profession d'urbaniste. Cela reste aussi à explorer pour les anciens GU (bac+5) qui souhaitent s'orienter vers les métiers d'urbanistes.

Mais le contenu de la formation pour cette transition reste discutable étant donné que, lors de la formation de GU nous avons abordé plusieurs aspects de la ville comme la Planification et aménagement du territoire, restructuration urbaine, gestion des déchets, des eaux, etc., les transports.

Cela est-il pertinent de refaire la même formation pour tous ?

Il me semble plutôt pertinent d'aborder cet aspect au cas par cas :

- Cas 1 les gestionnaires urbains (bac+5) avec une expérience d'au moins 5 ans dans les domaines urbanistiques
- Cas 2 les gestionnaires urbains (bac+5) jeunes diplômés ...
- Cas 3 les gestionnaires urbains (bac+3) + expériences ...

L'Appellation Gestion urbaine pour une telle formation est-elle appropriée ?

Le terme GU ne traduit pas véritablement la densité des compétences et la qualité qu'on acquière à l'issue de cette formation de cinq ans.

Habituellement, lorsqu'on parle de la Gestion Urbain à un « profane », il fait déjà allusion simplement à la gestion du quotidien dans un cadre le plus souvent administratif. Je l'ai personnellement vécue non seulement en Afrique et également en France. La formation de GU est bien au-delà. Cette formation de GU reçue à l'EAMAU correspondrait plus au génie urbain si l'on se réfère au contenu de la formation (conception, la réalisation, la gestion et l'exploitation des villes et des territoires) reçu à l'EAMAU, et, le contenu de la formation reçue à l'EIVP (Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris).

En tant que Gestionnaire Urbain, nous sommes toujours confrontés à expliquer plus les compétences acquises lors de notre parcours. Ce qui n'est souvent pas le cas dans les autres disciplines comme les urbanistes et les architectes. Ce qui peut être pénalisant pour un gestionnaire urbain lors de la recherche d'emploi.

Nous pensons que le nom donné à la formation GU ne reflète pas le contenu et la qualité de cette formation. Le nom d'une formation donne non seulement une certaine attractivité à la formation et permet surtout d'ouvrir des portes de l'emploi à l'issue de la formation. Les grandes écoles de formations en France, et un peu partout dans le monde l'ont bien compris. Il serait plus subtil d'améliorer l'appellation et l'EAMAU devrait s'adapter et se réinventer en ce sens.

BIBLIOGRAPHIE

Belgeo. (2005). Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires. Récupéré sur

<https://journals.openedition.org/belgeo/12167?lang=de>

Herrmann, L. (2017). *Fabriquer la ville avec les lotissements : une qualification possible de la production ordinaire des espaces urbains contemporains*.

Cotutelle de Thèse de Doctorat: Université de Lyon et Université de Lausanne.

Houinsou, A. T. (2019). Gestion urbaine et politiques de déguerpissement.

International Journal of Advanced Research(7(8)), 1051-1063. Récupéré sur http://www.journalijar.com/uploads/618_IJAR-28640.pdf

Journal Officiel de la République Gabonaise. (2024, Juillet 31). Décret relatif à la Direction Générale de la Ville et des Paysages Urbains. (28). Récupéré sur

<https://www.habitat.gouv.ga/object.getObject.do?id=129&object=file&mime=file-mime>

M'bassi, J. (2001). Les défis urbains et l'impact de la globalisation dans le contexte africain, gestion urbaine et municipale en Afrique. 17.

M'Bassi, J. P. (2016). Ressources, croissance urbaine et accès aux services essentiels. *Programme Solidarité Eau*. Récupéré sur

https://www.pseau.org/outils/ouvrages/re_sources_croissance_urbaine

[_dans_les_pays_en_developpement_et_acces_aux_services_essentiels_de_contraintes_en_opportunités_2016.pdf](#)

Ngiema Ngema, G. D. (2014). *Gestion urbaine, effet de parallaxe et revue littéraire*. Lomé: École africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (EAMAU).

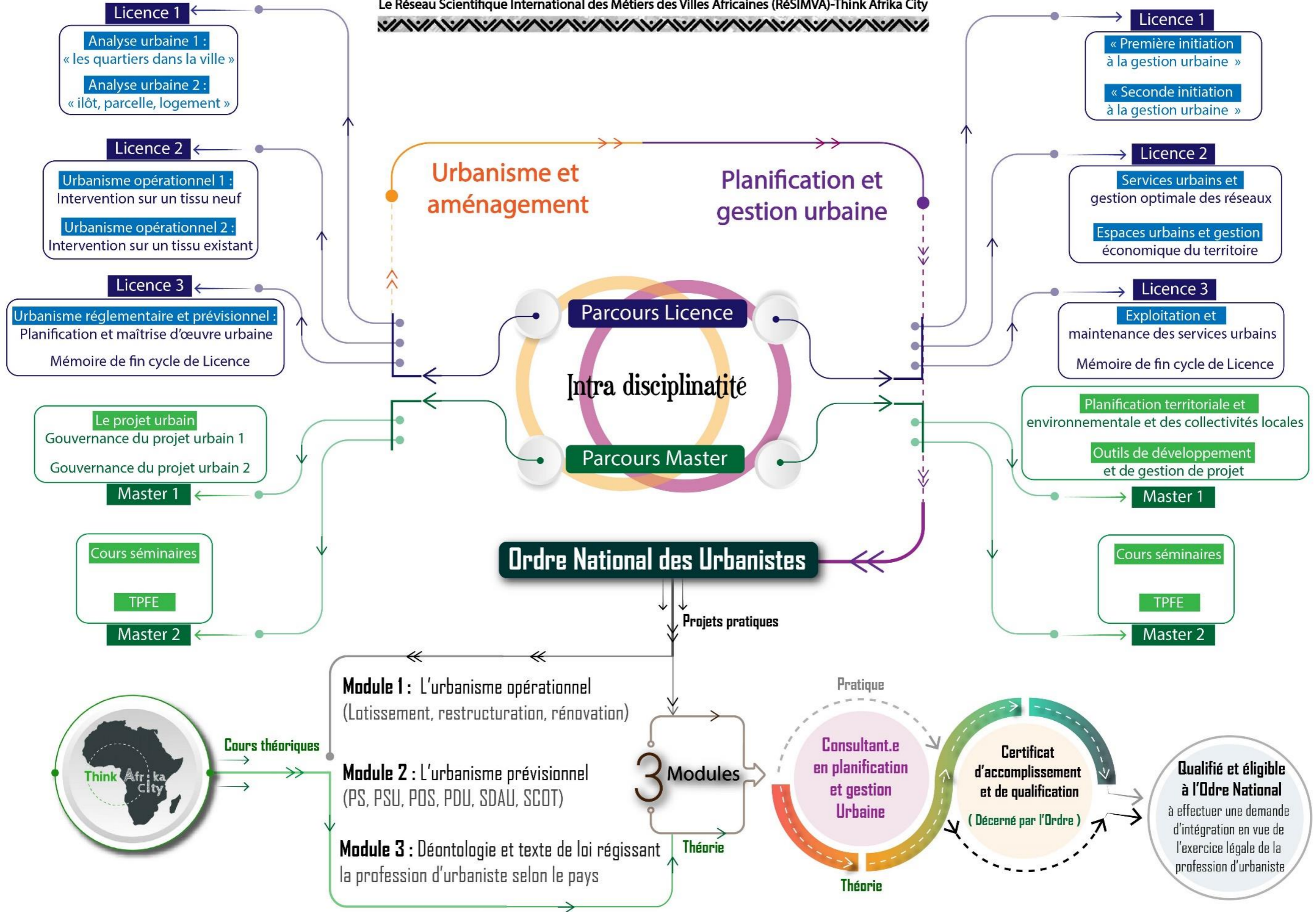
Nguiema, R.-M. (1998). *Politique d'aménagement du territoire au Gabon*. Thèse de doctorat. Bibliothèque et Archives Canada. Récupéré sur https://www.collectionscanada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk2/tape17/PQDD_0012/NQ36310.pdf

Ouedraogo, R. U. (2010). La gestion urbaine dans les pays du sud. Mémoire Online. Récupéré sur <https://www.memoireonline.com/08/11/4669/La-gestion-urbaine-dans-les-pays-du-sud.html>

Villes en Développement. (2001). Exclusion et pauvreté urbaine. Récupéré sur <https://www.villes-developpement.org/wp-content/uploads/2016/03/053fr-Exclusion-et-pauvrete-urbaine.pdf>

Zghal, R. (2000). La gestion urbaine, une lecture théorique. *Télescope*. Récupéré sur https://telescope.enap.ca/telescope/docs/index/vol_13_no_3/telv13n3zghal.pdf





LE GUIDE PÉDAGOGIQUE 01

Formules de qualification et d'intégration aux Ordres des urbanistes, les professionnels issus des parcours intra-disciplinaires à l'urbanisme comme la planification et la gestion urbaine.



Avril 2025

ISBN: 978-2-982-244-1

